



# ANALYSE BUDGÉTAIRE

MINISTÈRE DE LA POPULATION,  
DE LA PROTECTION SOCIALE  
ET DE LA PROMOTION  
DE LA FEMME (MPPSPF)

Février 2018

avec l'appui de   
pour chaque enfant



# SOMMAIRE

## **LISTE DES ACRONYMES**

## **INTRODUCTION**

## **PRÉSENTATION DU MPPSPF**

Missions et Programmes  
Cadres stratégiques

## **ANALYSE DU Budget Général**

Allocation budgétaire du MPPSPF  
Part du secteur social par rapport au Budget Général  
Part du MPPSPF par rapport au secteur social  
Part du MPPSPF par rapport au Budget Général  
Evolution annuelle des allocations aux différents programmes  
Exécution budgétaire  
Exécution du PIP par région  
Exécution du PIP interne/externe par programme  
Les recettes extrabudgétaires

## **Encadré 1: Analyse qualitative du Budget du MPPSPF**

## **ANALYSE DES BUDGETS ET DES RESULTATS**

**PROGRAMME 1:** « 813 – La promotion de l'amélioration de condition de vie de la population »

**PROGRAMME 2:** « 807 – Genre et développement »

**PROGRAMME 3:** « 806 – Etudes et éducation en matière de population »

**PROGRAMME 4:** « 814 – Actions sociales »

**PROGRAMME 5:** « 815 – Famille et enfance »

## **Encadré 2: Principales activités réalisées par le MPPSPF**

**Encadré 3: Soutenir la protection sociale par le transfert monétaire pour le développement humain «Vatsin'ankohonana »**

## **CONCLUSION**

# LISTE DES ACRONYMES

<b>AGR</b>	Activités Génératrices de Revenus
<b>CAO</b>	Comité d'Appel d'Offre
<b>CNM</b>	Commission Nationale des Marchés Publics
<b>DDF</b>	Direction des Droits des Femmes
<b>DAO</b>	Dossier d'Appel d'Offre
<b>DC</b>	Dossier de Consultation
<b>DEF</b>	Direction de l'Enfance et de la Famille
<b>DPG</b>	Direction de la Promotion du Genre
<b>DGPDS</b>	Direction Générale de la Population et du Développement Social
<b>DGPS</b>	Direction Générale de la Protection Sociale
<b>FID</b>	Fond d'Intervention pour le Développement
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations Unies pour la population
<b>LFI</b>	Loi de Finances Initiale
<b>LFR</b>	Loi de Finances Rectificatives
<b>MCPASP</b>	Ministère de la Culture, de la Promotion de l'Artisanat et de la Sauvegarde du Patrimoine
<b>MEAH</b>	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'hygiène

<b>MEETFP</b>	Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
<b>MEN</b>	Ministère de l'Education Nationale
<b>MesuPres</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
<b>MINSANP</b>	Ministère de la Santé Publique
<b>MJS</b>	Ministère de la Jeunesse et des Sports
<b>MPPSPF</b>	Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
<b>ODD</b>	Objectifs du Développement Durable
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondiale
<b>PGE</b>	Politique Générale de l'Etat
<b>PIP</b>	Programme d'Investissement Public
<b>PMO</b>	Paritra Zary Ohabolana
<b>PND</b>	Plan National de Développement
<b>PPN</b>	Produits de Première Nécessité
<b>PRMP</b>	Personne Responsable du Marché Public
<b>TMDH</b>	Transfert Monétaire conditionnel pour le Développement Humain
<b>UNICEF</b>	United Nations International Children's Fund



# MESSAGES CLÉS

**L'allocation budgétaire destinée au Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) atteint 35 527,55 millions d'Ariary, soit 0,52% du budget total attribué aux Institutions et Ministères en 2017.** La part du budget du Ministère représente en moyenne 0,48% du Budget Général entre 2013 à 2017. Notons que parmi les objectifs figurent la réduction de l'exclusion sociale, la lutte contre la vulnérabilité de la population, l'implication de la femme dans les activités génératrices de revenu, la promotion des droits humains. Spécifiquement, dans le domaine de la protection sociale, l'objectif global du ministère fixé en 2015 prévoit de réduire de 15% le nombre de population en situation d'extrême pauvreté durant un quinquennat<sup>1</sup>. **Avec un taux de pauvreté qui gagne du terrain, il est nécessaire de renforcer les activités du ministère sur différents plans: financiers, techniques, et humains afin d'atteindre les missions et objectifs qui lui sont attribués.**

**Le taux d'exécution budgétaire est de 44,83% en 2016 contre 66,58% en 2015, et 70,22% en 2014.** Il est encore plus faible pour le Programme d'Investissement Public : 20,91%. Le taux d'engagement pour le programme « famille et enfance » est presque fait à 100% en 2015 et 2016. Par contre le taux d'engagement pour le programme « Genre et développement » n'a jamais dépassé les 10% de 2014 à 2016. Il est de 0% en 2016. La régulation budgétaire a été évoquée comme explication générale. **Beaucoup d'efforts et d'appuis méritent d'être fournis au niveau du ministère pour accroître le taux d'exécution budgétaire.**

**Le budget du ministère est fortement concentré avec en moyenne, 95,72 % des Programmes d'Investissement Public (PIP) qui sont alloués au niveau central.** L'effort de déconcentration du budget est une question d'actualité pour mieux servir les régions les plus pauvres.

**Malgré la faiblesse des allocations budgétaires qui limite la réalisation des attributions du ministère,** le Ministère a su mettre en place un dispositif de relèvement social avec le concours des Partenaires Techniques et Financiers tels que la Banque Mondiale et l'UNICEF. Cela est mis en place à travers le Transfert Monétaire conditionnel pour le Développement Humain (TMDH) intitulé « Vatsin'ankohonana », et le transfert intitulé « Ndao Hianatra » ou « Let Us Learn » (LUL) lesquels sont destinés à fournir un supplément de revenu pour les plus pauvres ayant des enfants âgés de 0 à 17 ans. Le but étant **(i)** d'appuyer l'intégration des enfants de 6 à 12 ans dans le système scolaire primaire et des enfants de 12 à 17 ans au collège **(ii)** d'améliorer l'état nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans, et **(iii)** de renforcer la résilience des ménages. D'autres aides non conditionnelles sont également offertes pour remédier aux vulnérabilités de la population.

**Le financement de la protection sociale est faite à la fois dans le budget et hors du budget du MPPSPF.** Certaines allocations sont incluses dans le budget de l'Etat, à travers le budget d'autres institutions gouvernementales comme la Primature, tandis que les autres allocations sont extra budgétaires. En 2017, le financement extrabudgétaire est estimé à 22,6 milliards Ariary. **Une bonne coordination des aides permettrait au ministère de mieux harmoniser les interventions pour l'atteinte de ses objectifs.**

<sup>1</sup> MPPSPF, Politique Nationale de Protection Sociale, Septembre 2015, p18.

# INTRODUCTION

L'objectif de l'analyse et du suivi des allocations et des dépenses est d'apprécier, l'efficacité, l'efficacit , l' quit , et l'ad quation des d penses publiques en protection sociale   Madagascar, y compris celles concernant le bien- tre et le d veloppement de l'enfant. En m me temps, elle vise   mieux informer les parties prenantes dont le Minist re des Finances et du Budget, le Minist re en charge de la protection Sociale, et les Partenaires Techniques et Financiers, sur les enjeux li s aux budgets du Minist re en charge de la Population, de Protection Sociale et de la Promotion de la Femme. Elle permettra alors de communiquer des messages cl s, faciles   comprendre, et visant   am liorer la politique nationale et le financement des activit s de ce minist re.

Le Minist re de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) est charg  de la conception, de la mise en application, du pilotage et de l' valuation des programmes de mise en  uvre de la Politique G n rale de l'Etat en mati re de population, de coh sion et de d veloppement social, de promotion des droits des personnes vuln rables, d' quit  et de protection sociale.

Il est ainsi int ressant de proc der   l'analyse budg taire de ce Minist re, qui tient un r le important dans le secteur social, afin que nous sachions l'affectation programmatique des allocations budg taires, leur ex cution ainsi que les activit s r alis es sur la p riode de 2013 aux pr visions pour l'ann e 2017.



# A. PRÉSENTATION DU MINISTÈRE

## A.1. Missions et Programmes

Au MPPSPF sont attribuées les missions d'améliorer les conditions socio-économiques de la population, de mettre en place un dispositif de protection et de promotion de la femme, du genre et des minorités, de concevoir, de coordonner et de mettre en place un cadre d'orientation générale en matière de protection sociale en faveur des ménages en situation de vulnérabilité. Dans le budget, ces missions se concrétisent en deux volets « 760 : Population et Développement » et « 770 : Protection Sociale ».

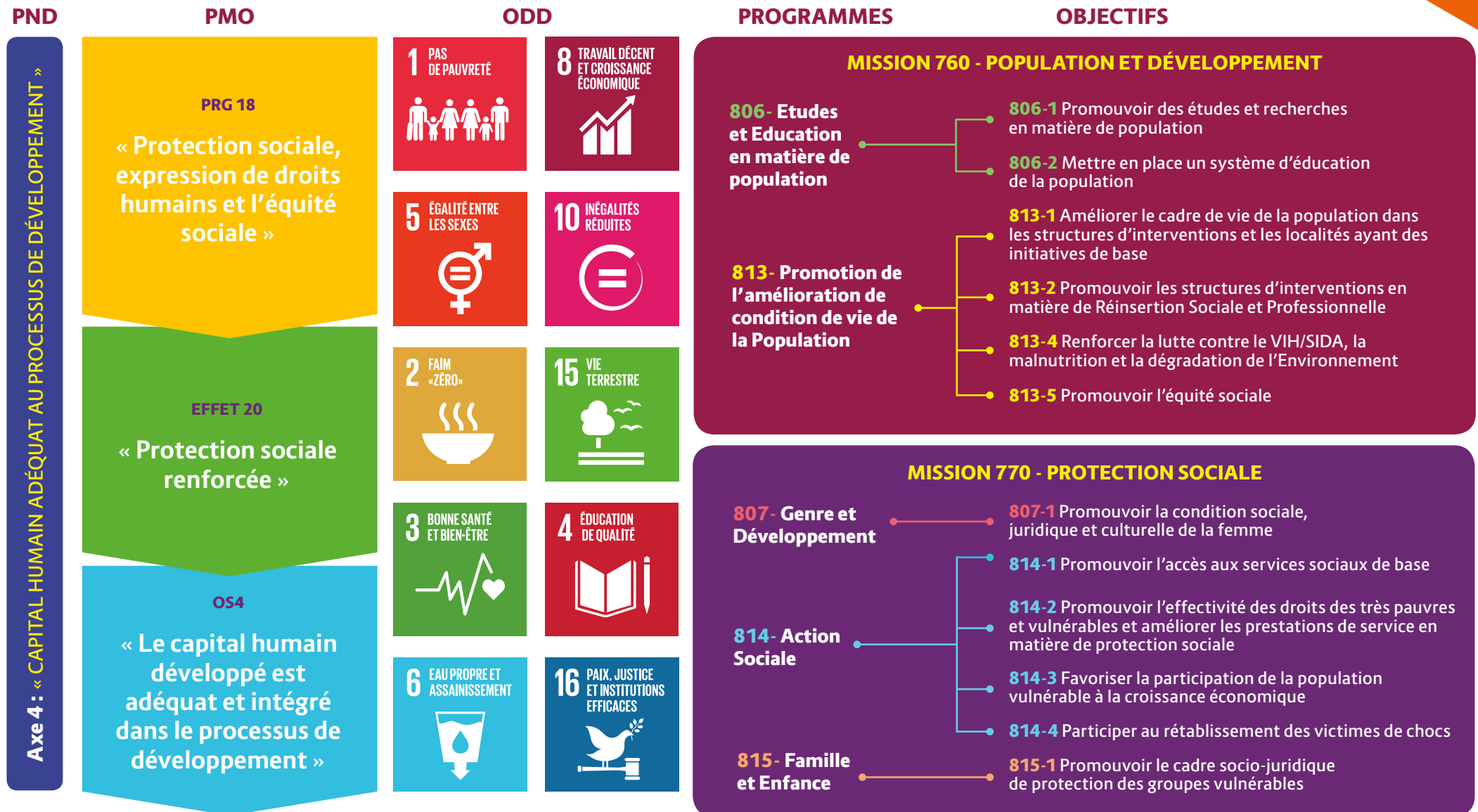
Pour ce faire, outre le programme « administration et coordination », le ministère œuvre à travers cinq principaux programmes : **(i)** promotion de l'amélioration des conditions de vie de la population, **(ii)** genre et développement, **(iii)** études et éducation en matière de population, **(iv)** actions sociales, **(v)** famille et enfance. Ils contribuent, entre autres, à :

- ❖ La promotion des droits humains et de l'équité sociale,
- ❖ La réduction de l'exclusion sociale,
- ❖ Le renforcement de la solidarité nationale,
- ❖ La réduction de la vulnérabilité de la population,
- ❖ L'amélioration des conditions de vie de la population,
- ❖ L'amélioration de l'accès de la population pauvre et vulnérable aux services sociaux de base,
- ❖ L'intégration de la population vulnérable au processus de développement.



## A.2. Cadres stratégiques

Tableau n°1 : Tableau de correspondance des objectifs du MPPSPF avec les objectifs ODD et PND

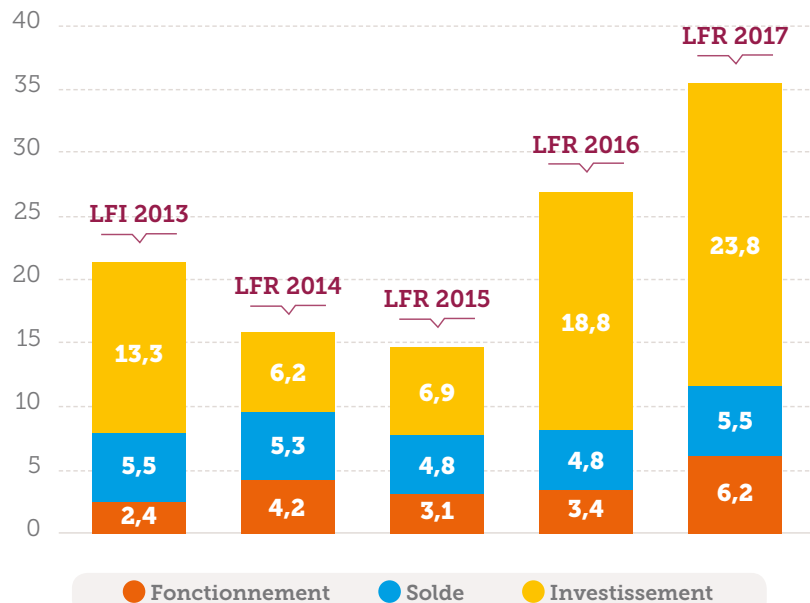


Déoulant de ces cadres stratégiques, des documents de références relatant les politiques sectorielles du Ministère sont élaborés : Politique Nationale de protection sociale, Plan national d'inclusion du handicap, Politique nationale de la protection de l'enfant, textes sur la protection des droits des personnes âgées, Programme national pour l'éducation des citoyens, etc.

# B. ANALYSE DU Budget Général

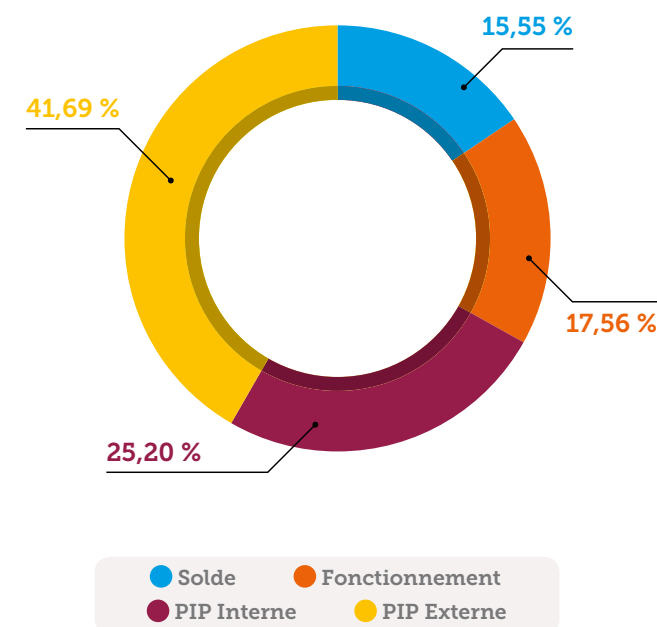
## B.1. Allocation budgétaire du MPPSPF

Figure 1a : Tendence de l'allocation budgétaire du MPPSPF de 2013 à 2017 (milliard Ariary)



	LFI 2013	LFR 2014	LFR 2015	LFR 2016	LFR 2017
<b>Fonctionnement</b>	2,4	4,2	3,1	3,4	6,2
<b>Solde</b>	5,5	5,3	4,8	4,8	5,5
<b>Investissement</b>	13,3	6,2	6,9	18,8	23,8

Figure 1b : Composition de l'allocation budgétaire du MPPSPF en 2017



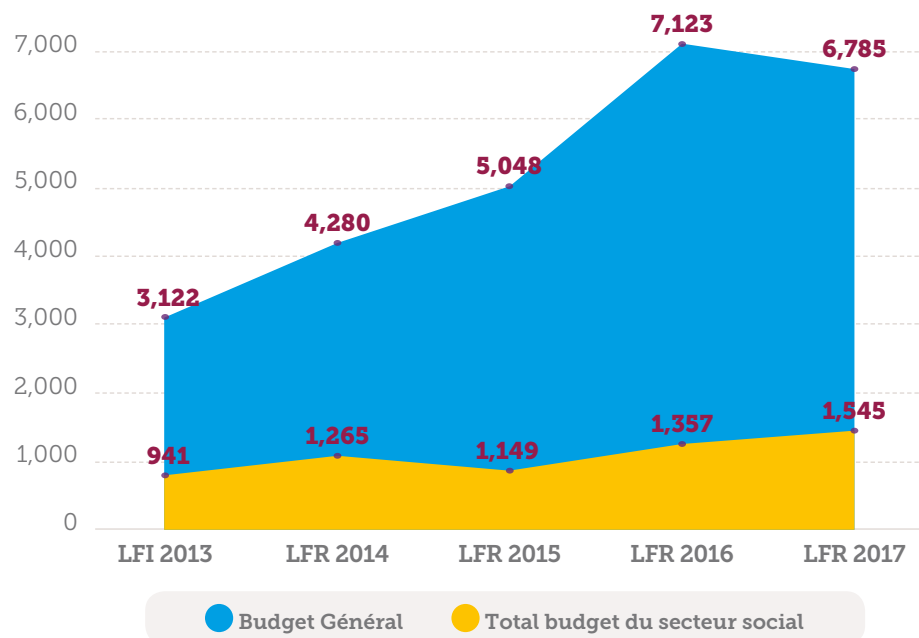
Le budget alloué au MPPSPF a connu une variation considérable entre 2013 et 2017<sup>2</sup>, tout en affichant une augmentation significative des investissements, à partir de 2016. En 2017, le budget du ministère représente 0,52 % du budget total destiné aux Institutions et Ministères, avec une allocation de 47,25 % pour la mission « 760 : Population et développement » et de 52,75 % pour la mission « 770 : Protection Sociale ».

<sup>2</sup> Sources : lois de règlement (2013- 2014), des comptes rendu d'exécution budgétaire (2015- 2016) et LFI 2017



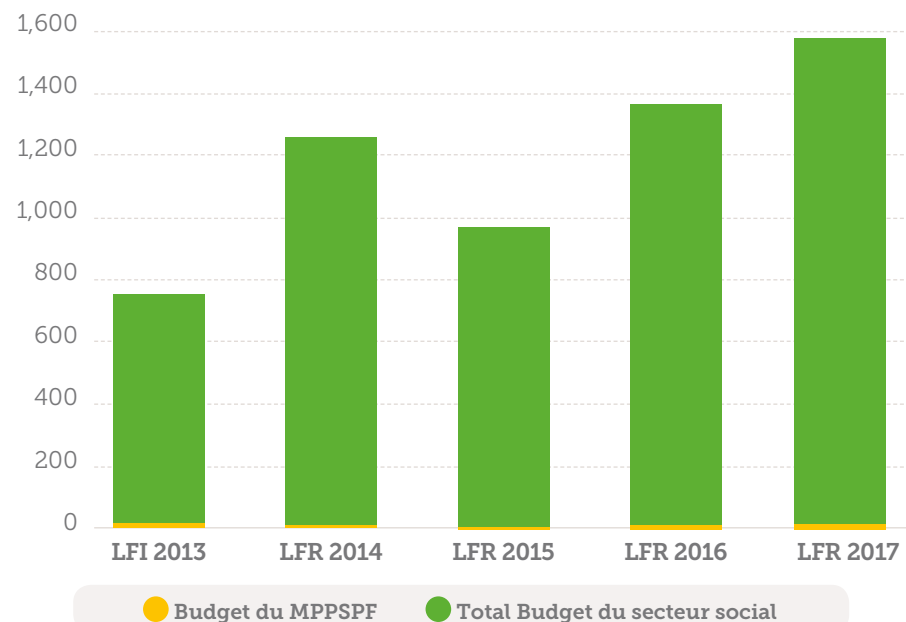
## B.2. Part du secteur social par rapport au Budget Général

Figure 2 : Part du secteur social par rapport au Budget Général (milliard Ariary)



## B.3. Part du MPPSPF par rapport au secteur social

Figure 3 : Part du ministère de la population et de la protection sociale par rapport au budget du secteur social (milliard Ariary)



	LFI 2013	LFR 2014	LFR 2015	LFR 2016	LFR 2017
<b>Budget du MPPSPF</b>	21	16	15	27	36
<b>Total Budget du secteur social</b>	941	1,265	1,149	1,357	1,545
<b>Budget du MPPSPF par rapport au secteur social</b>	2,25 %	1,24 %	1,29 %	1,99 %	2,30 %

	LFI 2013	LFR 2014	LFR 2015	LFR 2016	LFR 2017
<b>Budget Général</b>	3,122	4,280	5,048	7,123	6,785
<b>Total du budget secteur social</b>	941	1,265	1,149	1,357	1,545

En cette année 2017, la Direction Générale du Budget définit huit ministères (8) dans le secteur social<sup>3</sup>, à savoir, le MINSANP, le MEAH, le MJS, le MPPSPF, le MEN, le MEETFP, le MESUPRES et le MCPASP. Ils regroupent quatorze (14) missions, trente-sept (37) programmes et cent soixante-seize (176) indicateurs de performance.

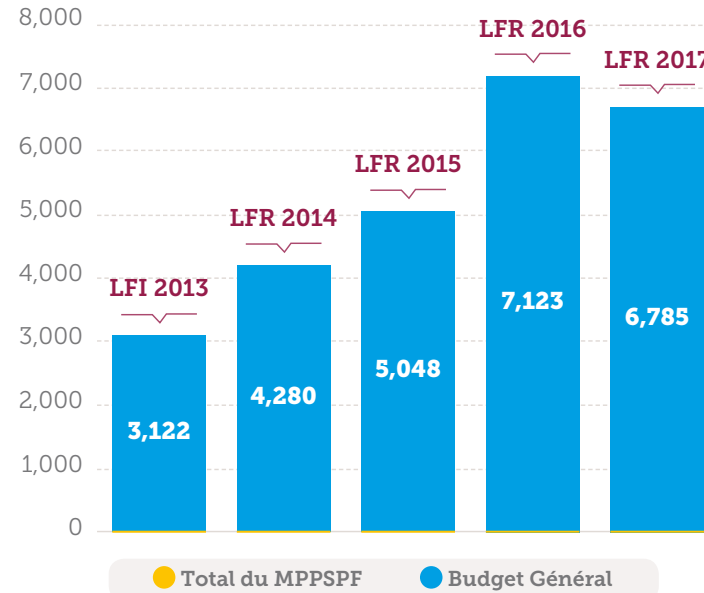
Mis à part en 2015, une hausse tendancielle du budget alloué au secteur social a été enregistrée durant ces cinq dernières années, soit une augmentation moyenne annuelle de 14,31% du budget avec un pic d'augmentation de 34,43 % en 2014 par rapport à 2013.

Le budget alloué au MPPSPF représente en moyenne 1,81% de l'enveloppe destinée au secteur social entre 2013 et 2017. Néanmoins, une légère augmentation de cette proportion est enregistrée depuis 2016 avec un accroissement de 2% du budget du MPPSPF.

<sup>3</sup> A noter qu'entre 2013 à 2015, le Ministère qui se charge de la Fonction Publique faisait partie du secteur social. De ce fait, le budget alloué à ce ministère était compris dans le budget du secteur social durant ces trois années assujetties.

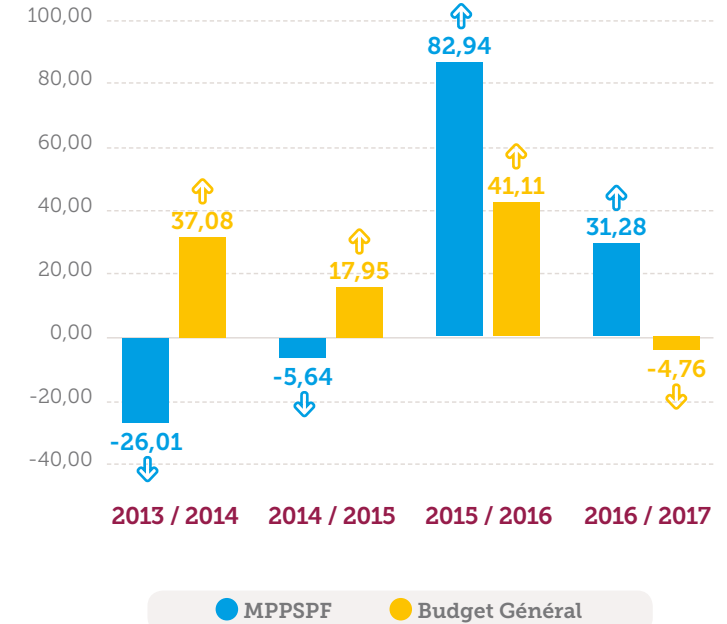
## B.4. Part du MPPSPF par rapport au Budget Général

Figure 4a : Part du MPPSPF par rapport au Budget Général (Milliard Ariary)



	LFI 2013	LFR 2014	LFR 2015	LFR 2016	LFR 2017
<b>Total du MPPSPF</b>	21	16	15	27	36
<b>Budget Général</b>	3,122	4,280	5,048	7,123	6,785
<b>Budget du MPPSPF par rapport au Budget Général</b>	0,68 %	0,37 %	0,29 %	0,38 %	0,51 %

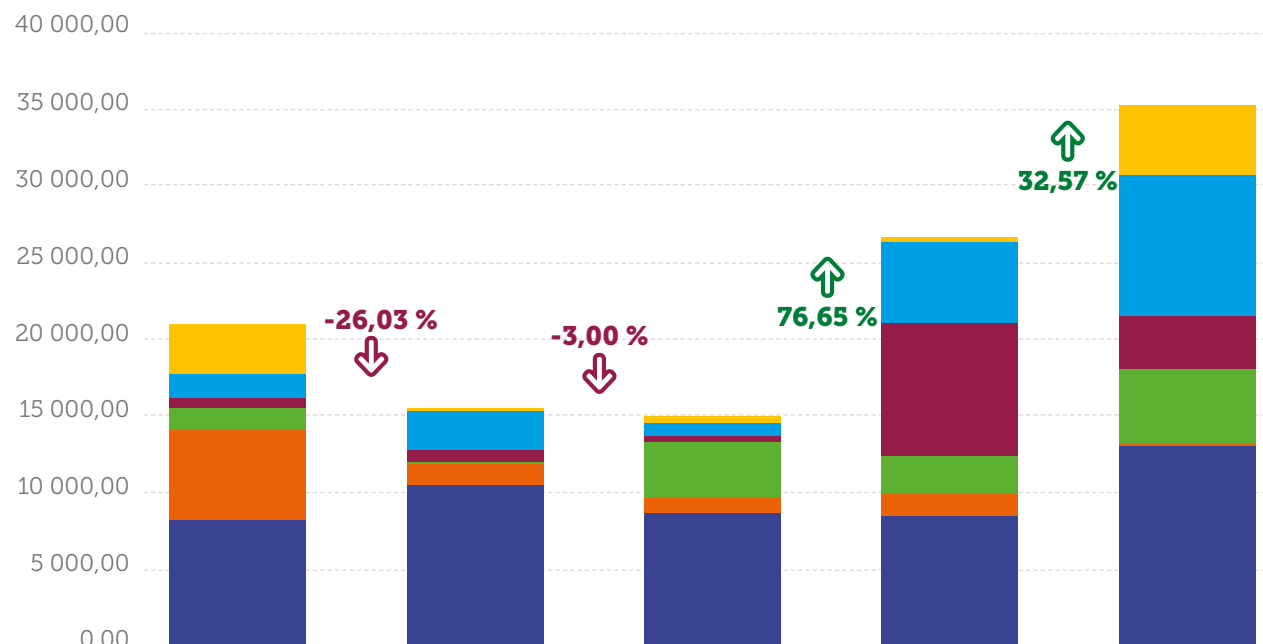
Figure 4b : Variation du budget du MPPSPF et du Budget Général de l'Etat de 2013 à 2017



Une tendance baissière du budget alloué au MPPSPF a été constatée de 2013 à 2015, malgré un Budget Général à la hausse. Celle-ci est dû en grande partie à une coupe budgétaire liée à la gestion de l'après-crise sociopolitique quinquennale. En effet, l'allocation budgétaire du MPPSPF a diminué de 26,01% en 2013/2014 et de 5,64 % en 2014/2015. Toutefois, un net accroissement du budget du MPPSPF a été observé en 2016 atteignant 82,94 % par rapport au crédit budgétaire du ministère en 2015. Une hausse a été poursuivie en 2017 avec une augmentation de 31,28 % par rapport à celui de 2016, expliquée, entre autres, par la volonté de l'Etat à s'impliquer davantage dans la vie de la population.

## B.5. Evolution annuelle des allocations aux différents programmes

Figure 5 : Histogramme de l'évolution annuelle des allocations par programme (en million d'Ariary)



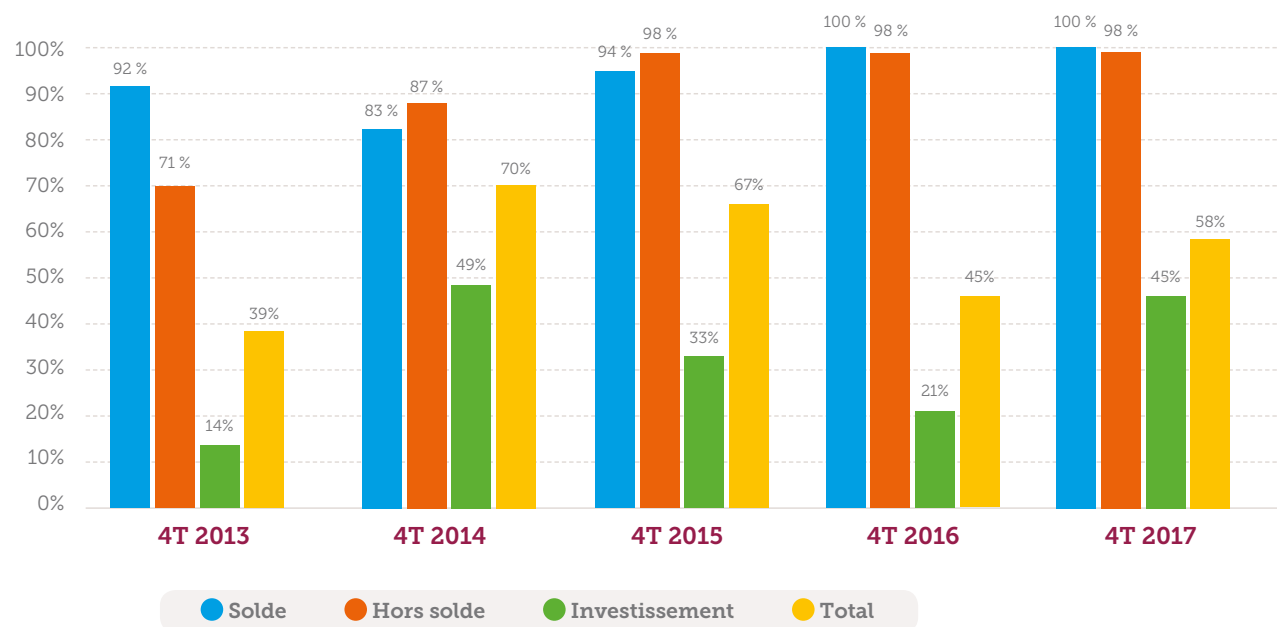
	LFI 2013	LFR 2014	LFR 2015	LFR 2016	Projection LFR 2017
● 815 : Programme - Famille et enfance	3 225,00	127,00	434,54	240,00	4 544,00
● 814 : Programme - Action Sociale	1 581,00	2 554,24	828,63	5 308,00	9 228,00
● 813 : Programme - Promotion de l'Amélioration de condition de vie de la Population	699,00	757,55	444,01	8 677,00	3 544,00
● 807 : Programme - Genre et Développement	1 433,21	147,00	23 642,92	2 527,00	4 889,00
● 806 : Programme- Etudes et éducation en matière de population	5 840,02	1 340,21	1 053,92	1 443,00	80,00
● 025 et 053 : Programme Administration et Coordination	8 383,25	10 727,36	8 779,94	8 626,89	13 272,55

La diminution continue de l'enveloppe budgétaire de -26,03% entre LFI 2013 et LFR 2014 a été contraignante. Néanmoins, une reprise de 76,65% est perçue entre 2015 et 2016 poursuivie jusqu'à 32,57% pour 2017. Cette tendance est reflétée dans les programmes 813 et 814, variant respectivement de 1854,24% et de 540,57%. Egalement, le programme 807 a nettement été priorisé depuis la LFR 2015 avec une évolution de 2378,18%.

A partir de 2016, le programme 814 a connu une augmentation significative de l'ordre de 5308,00 millions d'Ariary dans LFR 2016 et 9228,00 millions d'Ariary dans LFI 2017, justifiée par l'orientation des interventions du MPPSPF vers les mesures d'urgence au bénéfice des plus vulnérables, particulièrement, les problèmes nutritionnels liés au Sud. Dans la LFI 2017, le programme 815 enregistre une allocation progressive de 1793,33% entre LFR 2016 et LFI 2017, tandis que le programme 806 a été doté de seulement 80 millions d'Ariary, soit une variation de -94,45% par rapport au LFR 2017.

## B.6. Exécution budgétaire

Figure 6 : Taux d'exécution budgétaire par grandes rubriques de dépenses (2013-2017)



Le taux d'engagement du MPPSPF est généralement faible. Partant d'un pourcentage de 39 % en 2013, il a progressé en 2014 et 2015 avec des taux respectifs de 70 % et de 67 %. Cela a rechuté à 45 % en 2016, et passé à 58 % en 2017. Par ailleurs, le taux d'engagement du Programme d'Investissement Public ne représente que 14,26% en 2013. Ce taux fluctue beaucoup avec les niveaux suivants : 49 % en 2014; 33 % en 2015; 21 % en 2016; 45 % en 2017. C'est cette faible exécution des programmes d'Investissement Publics qui affaiblit le taux d'exécution du budget total de ce ministère. A noter qu'à cause de la régulation budgétaire, l'exécution des projets liés à l'investissement public ne démarre constamment qu'à partir du troisième trimestre de l'année.

Par contre, les engagements liés aux catégories « Solde et Fonctionnement » sont presque effectifs depuis des années.

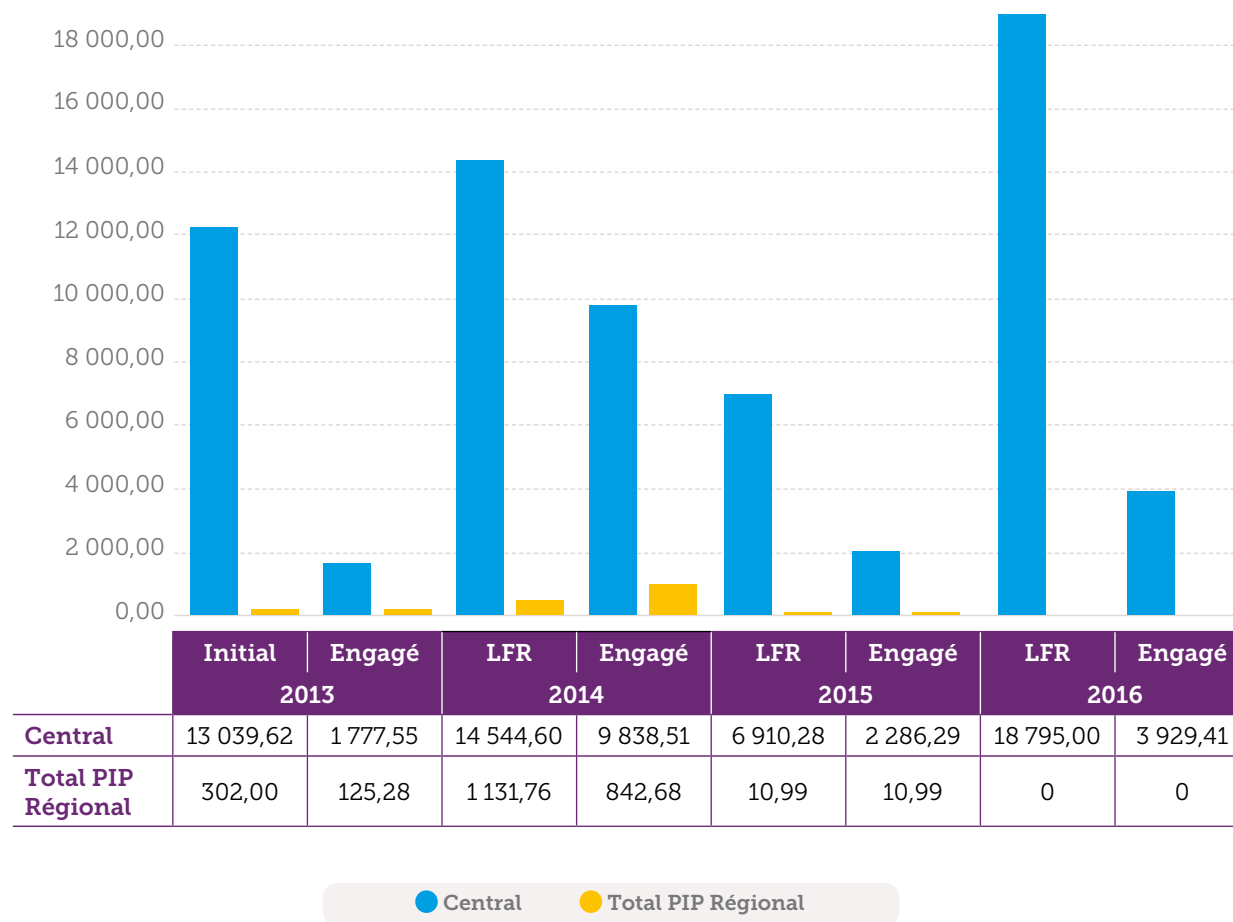
Généralement, l'exécution budgétaire a porté sur la réalisation d'un peu plus de la moitié des activités prévues en 2015, s'ajoutant à plusieurs interventions ponctuelles axées entre autres sur les catastrophes naturelles : la constatation, l'apaisement, le recensement, la sensibilisation, le soutien, l'assistance, l'accompagnement psychosocial d'urgence et l'appui aux sinistrés.

Pour 2016, le taux d'exécution budgétaire du PIP n'a été que 20,91%, une légère diminution par rapport aux trimestres antérieurs.



## B.7. Exécution du PIP par région

Figure 7 : Projection du PIP Central et régional de 2013 à 2016



*En million d'Ariary*

De 2014 à 2017, la répartition du PIP du MPPSPF montre une concentration des allocations au niveau central (en moyenne les 95,72 % du PIP total du MPPSPF) et une faiblesse relative, avec une forte fluctuation des montants alloués au niveau des régions (4,28% du PIP total du MPPSPF). Toutefois, l'exécution du PIP est plus prononcée au niveau déconcentré que pour l'administration centrale.

Le tableau ci-après résume les réalisations physiques au cours de l'année 2016 au niveau de quelques régions d'intervention des Partenaires Techniques et Financiers<sup>4</sup> :

REGIONS	REALISATIONS PHYSIQUES
<b>Analamanga</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribution de vivre aux personnes âgées ;</li> <li>• Mise en place de centre d'écoute pour les enfants et les femmes victimes de la violence ;</li> <li>• Réinsertion socio-économique des Familles ...</li> </ul>
<b>Itasy</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagne de 16 jours d'activisme ;</li> <li>• Dotation de matériels aux associations des personnes âgées ;</li> <li>• Actions d'intervention aux urgences : affaires Soamahamanina, incendie à Moratsiazio</li> <li>• Dotation de matériels agricoles pour les associations des femmes ...</li> </ul>
<b>Bongolava</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise des aides d'urgence aux sinistrés d'Ampananganana et Talata-Mahazoarivo (villages incendiés) ...</li> </ul>
<b>Vakinankaratra</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribution de vivres PPN et vêtements pour les femmes détenues, les mineurs et les personnes âgées à la maison centrale d'Antsirabe II ;</li> <li>• Mobilisation sociale à Antsoatany ...</li> </ul>
<b>SAVA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord de partenariat et octroi de 11 machines à coudre à l'Association Soarano Vanille Ambodiampana ;</li> <li>• Vulgarisation des textes relatifs aux procédures d'acquisitions foncières ...</li> </ul>
<b>Boeny</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui matériel aux 11 Réseaux de Protection de l'Enfance (RPE) ;</li> <li>• Appui matériel à la Direction Régionale et aux 5 services rattachés dans les activités de protection de l'enfant ;</li> <li>• Prise en charge médicale de 120 enfants victimes de violences ...</li> </ul>
<b>Sofia</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance aux sinistrés par localités touchées dans la région SOFIA ;</li> <li>• Redynamisation et intensification des réseaux de protection de l'enfant existant ...</li> </ul>

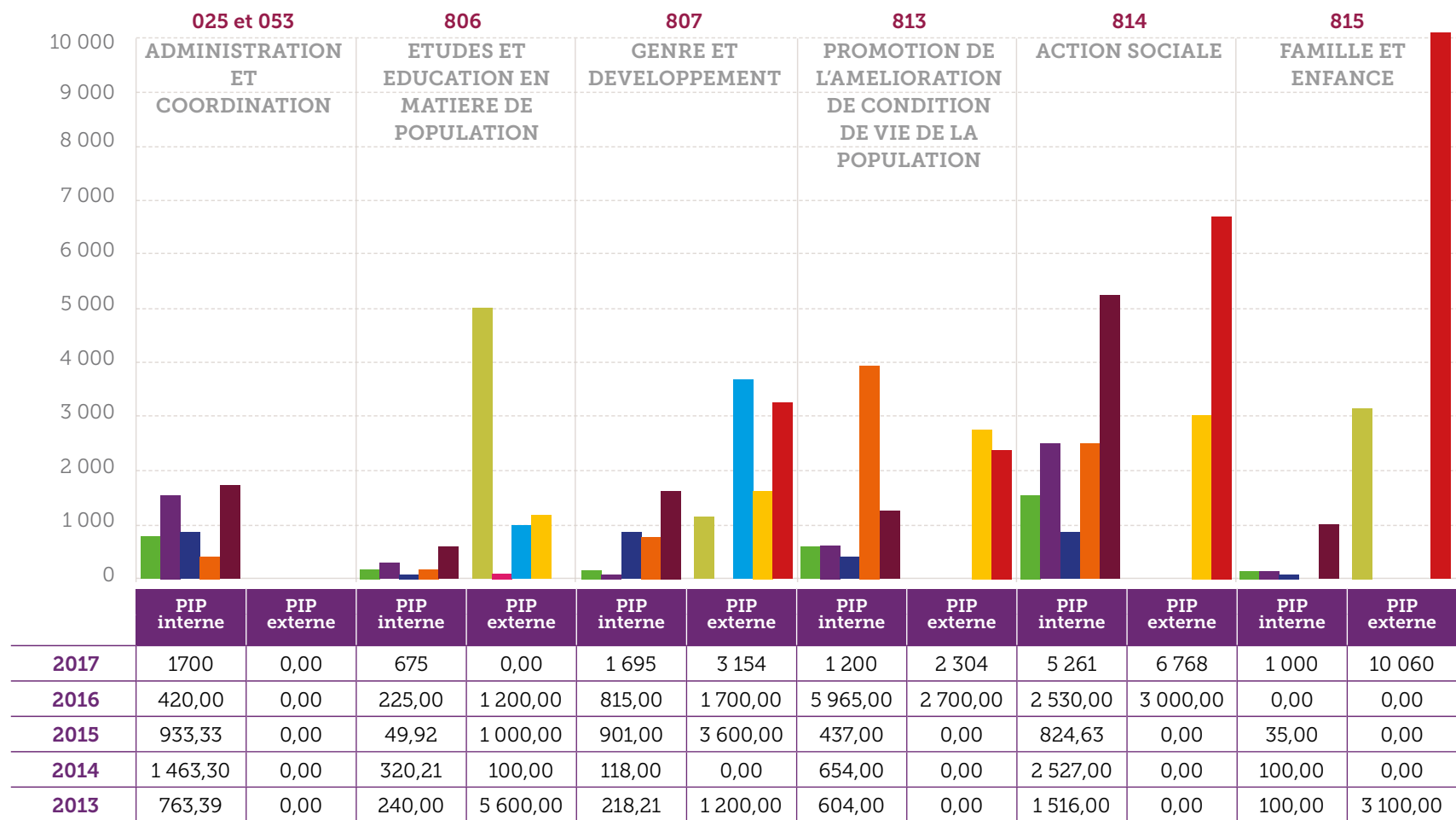
<b>Betsiboka</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagne de 16 jours d'activisme : sensibilisation sur la lutte contre les violences, sensibilisation et réalisation de mariage civil « miara-mizotra » ;</li> <li>• Renforcement de la collaboration avec l'association des femmes en zone rurales ...</li> </ul>
<b>Alaotra Mangoro</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui aux femmes de négligence ou de non droit : 02 associations féminines dotées en kits agricultures et en semences ;</li> <li>• Distribution de vivres (riz blanc, huile, ...) au centre d'accueil s'occupant d'enfants vulnérables ...</li> </ul>
<b>Matsiatra Ambony</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un filet de sécurité sociale pour au moins un demi-million de personnes ;</li> <li>• Renforcement de la collaboration avec les différents Organisations Non Gouvernementales/Associations/Centres sociaux s'occupant des sans-abris ...</li> </ul>
<b>Amoron'i Mania</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance aux familles victimes d'incendie : remise de matériels pour 11 ménages ;</li> <li>• Assistance aux familles frappées par la foudre dans la commune de Mangataboahangy ;</li> <li>• Appuis techniques et suivi des activités du Club de Médecins Amis des Personnes Agées : consultations gratuites, dotations de médicaments, dotations de vivres et couverture et savons ...</li> </ul>
<b>Vatovavy-Fitovinany</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Journée thématique 16 jours d'Activisme : sensibilisation et formation faites pour les districts de Mananjary et Manakara, prise en charge psychosociale, scolarisation des enfants à l'Akany Fitiavana avec un frais d'écologie à 2000 Ariary par mois ;</li> <li>• Assistance aux familles victimes d'incendie à Andranomainty Manakara : dotation de kits jeunes filles, de kits accouchement, de paniers garnis, de couvertures à 300 femmes vulnérables, et de kits pêche à l'Association des mpanarato ...</li> </ul>
<b>Anosy</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribution de fauteuils roulants et béquilles lors de la célébration de la journée internationale des personnes handicapées ;</li> <li>• Lancement du projet « Filet de Sécurité Sociale » ...</li> </ul>

<sup>4</sup>La sélection des zones d'intervention ne dépend non seulement des priorités du gouvernement mais aussi et surtout des choix des Partenaires Techniques Financiers (le PAM, l'UNICEF, la Banque Mondiale, et autres)

## B.8. Exécution du PIP interne/externe par programme

### Allocation du PIP par programme

Figure 8: Allocation du PIP interne/externe par programme (2013-2016)



En million d'Ariary

PIP Interne

● 2013

● 2014

● 2015

● 2016

● 2017

PIP Externe

● 2013

● 2014

● 2015

● 2016

● 2017

Le financement externe au niveau MPPSPF représente, depuis ces cinq dernières années, une part importante dans le Programme d'Investissement Public (PIB) du MPPSPF. Les programmes 814 « Action sociale » et « famille et enfance » reçoivent le plus d'allocation en 2017 avec de part de financement extérieur élevé. Par contre, le programme 814 « Action sociale » connaît le montant d'engagement le plus élevé. Le programme 806 « étude et éducation en matière de population » voit les allocations diminuer depuis 2013 et n'a pas connu de décaissement depuis 2016.

## Exécution du PIP par programme

Figure 9a: Montants engagés (million d'Ariary)

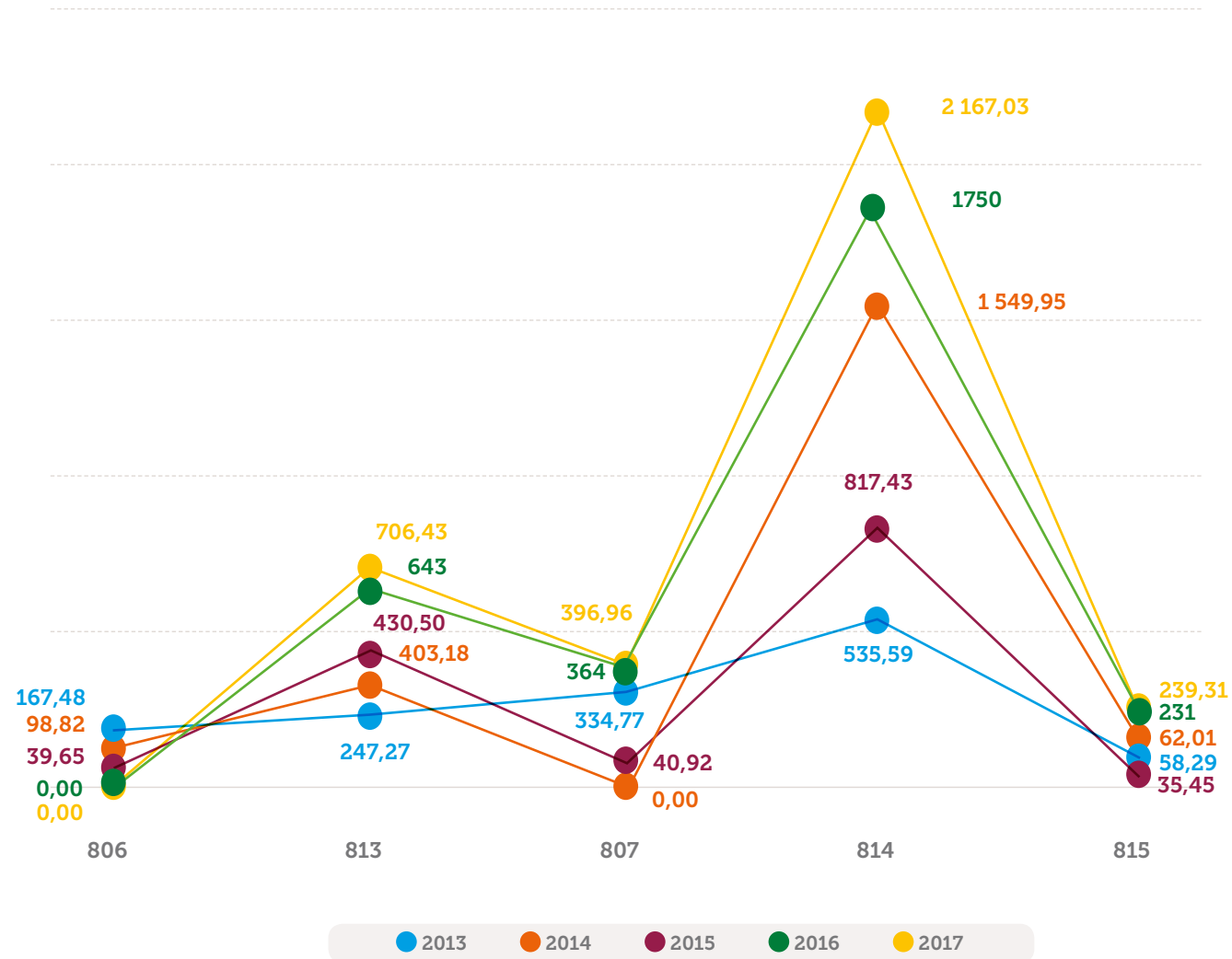
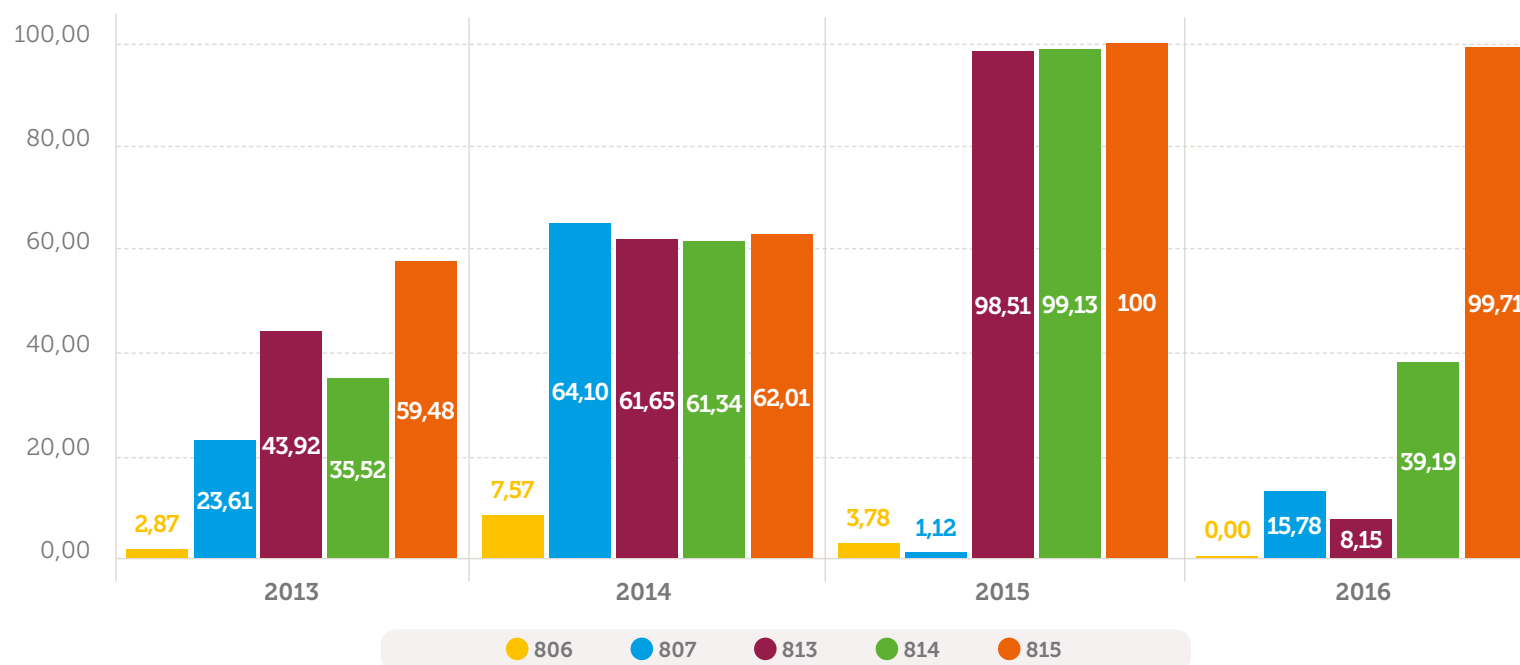




Figure 9b: Niveaux d'engagement du PIP par programme (2013-2016)



	2013	2014	2015	2016
● 806	2,87	7,57	3,78	0,00
● 807	23,61	64,10	1,12	15,78
● 813	43,92	61,65	98,51	8,15
● 814	35,52	61,34	99,13	39,19
● 815	59,48	62,01	100,00	99,71

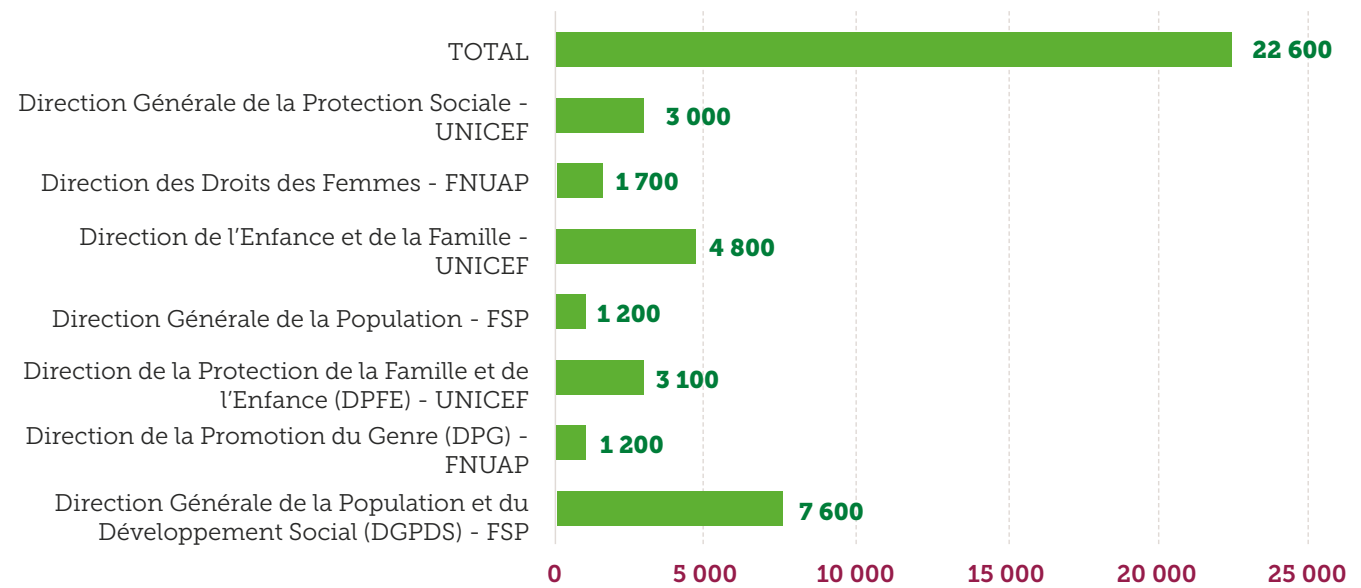
En termes d'engagement, on peut constater que depuis 2013, les montants engagés augmentent d'année en année au même rythme que les allocations, sauf en 2016. Particulièrement, les montants engagés en 2015 pour le programme 814, liés aux « actions sociales », ont été remarquables, soit un montant de 2 167,03 millions d'Ariary.

En 2015, le niveau d'engagement pour le programme 815 concernant la « famille et enfance » a atteint 100% si le taux d'engagement en 2016 a été jusqu'à 99,71% pour ce même programme. Par contre, le taux d'engagement du programme 806 sur le « Genre et développement » n'a même jamais dépassé les 10% des crédits alloués durant ces cinq dernières années, et particulièrement, aucun engagement n'a été effectué en 2016.



## B.9. Les recettes extrabudgétaires

Figure 10 : RECETTES EXTRABUDGETAIRES POUR 2017 (millions d'Ariary)



Les recettes extrabudgétaires sont des recettes non incluses dans le budget de l'Etat mais qui servent à financer des projets nationaux. Les plus souvent, ce sont des projets destinés à des projets sociaux, sous forme de subvention, provenant des Partenaires Techniques et Financiers.

Le MPPSPF avait prévu des recettes extrabudgétaires de 22 600 millions d'Ariary pour 2017. Ils proviennent, entre autres, des partenaires tels que l'United Nations International Children's Fund (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), et le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP). Les aides

octroyées seront pour cette année en faveur de :

- La Direction Générale de la Population et du Développement Social (DGPDS) : 7 600 millions d'Ariary provenant du FSP ;
- La Direction de l'Enfance et de la Famille (DEF) et de la Direction Générale de la Protection Sociale (DGPS) : 7 800 millions d'Ariary de l'UNICEF ;
- La Direction des Droits des Femmes (DDF) et la Direction de la Promotion du Genre (DPG) : 1 900 millions d'Ariary octroyé par le FNUAP.

## Encadré 1 : Analyse qualitative du Budget du MPPSPF

**Dans le cadre de la réalisation de leur attribution, le MPPSPF rencontre quelques difficultés sur le plan budgétaire, à savoir :**

- la faiblesse des crédits alloués au Ministère, dont les ressources propres, compte tenu de l'importance des missions et des programmes à mettre en œuvre
- la lenteur de l'exécution budgétaire due en partie au respect du taux de régulation des dépenses, le rejet fréquent des dossiers au niveau des organes de contrôle parfois aussi lié aux compétences des acteurs budgétaires... alors que le Ministère exécute plusieurs interventions d'urgence, notamment lors des périodes cycloniques
- la modification fréquente des acteurs budgétaires due au changement de staff et d'organigramme
- l'accroissement des projets extrabudgétaires qui constituent une grande partie des activités du Ministère
- la rupture de financement de certains projets en cours

Outre ces obstacles, d'autres aspects handicapant peuvent être retenus, tels que le manque de ressources humaines à mobiliser et de ressources matérielles adéquates.

**Compte tenu des ces difficultés énumérées ci-dessus, le Ministère tient à mettre en place des points d'amélioration dans divers domaines :**

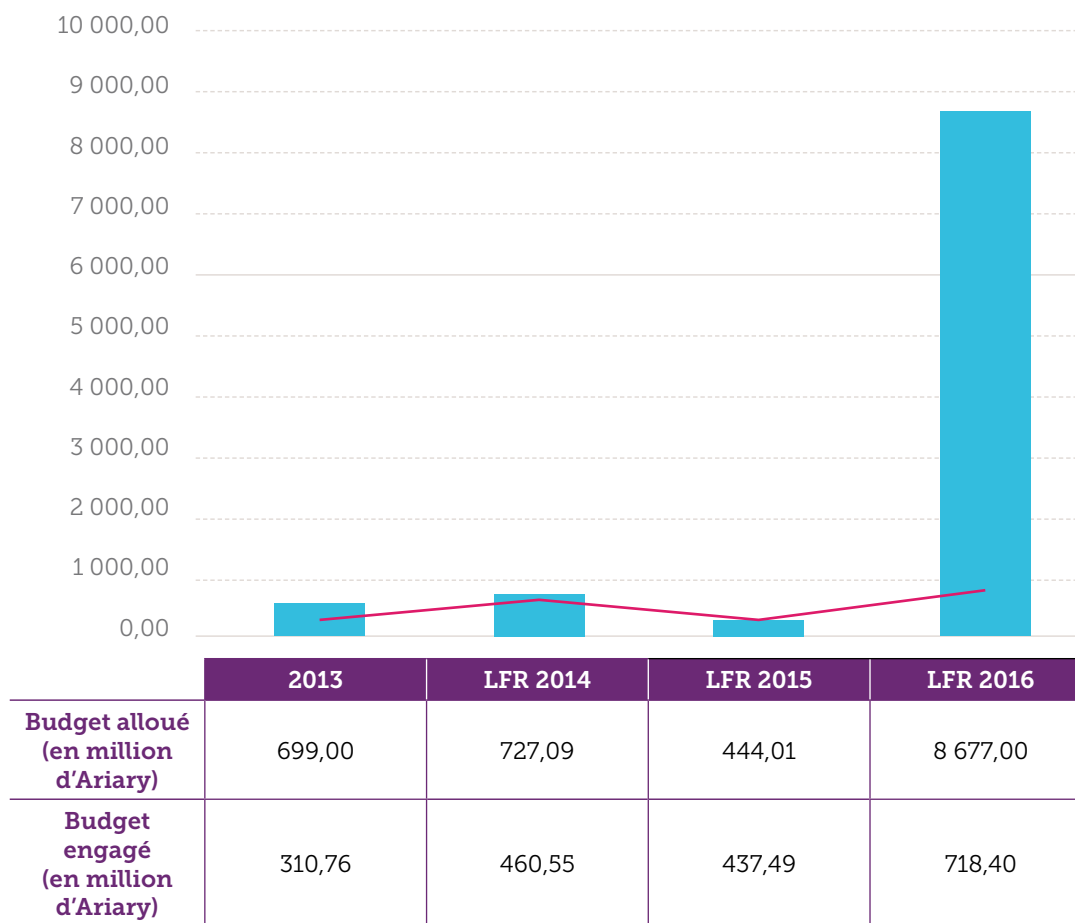
- la concentration des efforts d'intervention dans une zone prédéfinie pour plus d'impacts auprès des bénéficiaires
- l'intégration et l'appropriation des bénéficiaires dans la réalisation des activités du Ministère
- la priorisation des choix des activités ayant des impacts tangibles sur la population
- la fluidification des informations à tous les niveaux de l'administration

**Toutefois, afin que ces bonnes pratiques soient pérennes, des mesures d'accompagnement de différents ordres doivent être prises,** telles que la facilitation et/ou l'allègement de la procédure administrative dans le processus d'exécution budgétaire (allègement des contrôles, harmonisation des nomenclatures des pièces justificatives, ...), le renforcement de capacités des acteurs budgétaires, ...

# C. ANALYSE DES BUDGETS ET DES RESULTATS

## PROGRAMME 1 : « 813 - La promotion de l'amélioration de condition de vie de la population »

Figure 10 : Allocation et exécution budgétaire du programme 813

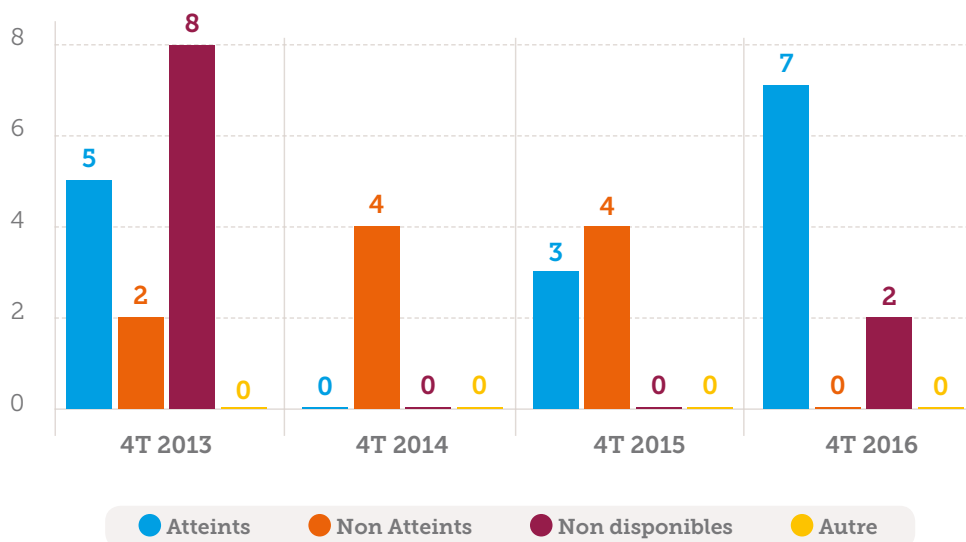


En 2016, ce programme a prévu, entre autres, de :

- améliorer le cadre de vie de la population dans les structures d'interventions et les localités ayant des initiatives de base,
- promouvoir les structures d'interventions en matière de Réinsertion Sociale et Professionnelle,
- renforcer la lutte contre le VIH / SIDA, la lutte contre la malnutrition et celle contre la dégradation de l'Environnement,
- promouvoir l'équité sociale.

L'exécution budgétaire de ce programme a atteint son pic avec 98,53% dans la LFR 2015 contre seulement 8,28% au quatrième trimestre 2016. Il convient de noter que ce programme 813 représente le niveau d'engagement le plus faible parmi tous les autres programmes.

Figure 12a: Nombre des indicateurs du programme 813

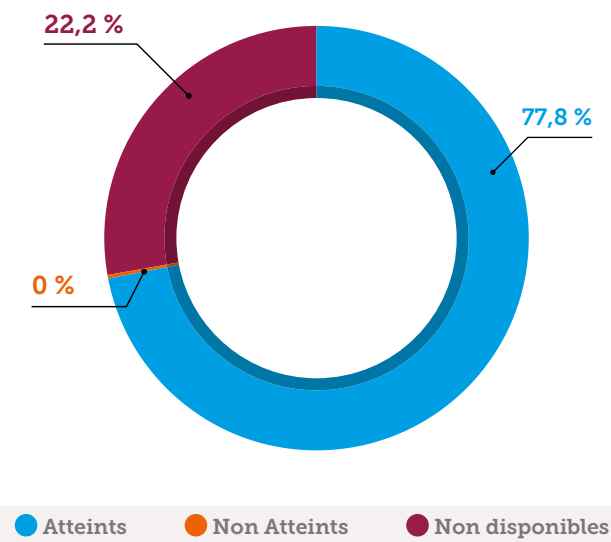


	4T 2013	4T 2014	4T 2015	4T 2016
Atteints	5	0	3	7
Non Atteints	2	4	4	0
Non disponibles	8	0	0	2
Autre	0	0	0	0

Pour ce programme 813, les indicateurs de performance concernent le nombre de régions touchées, les sites communautaires et/ou localités ayant d'initiatives de base auxquelles les familles sont appuyées à la professionnalisation, les régions touchées au renforcement des infrastructures de base et/ou de production, la structure de sécurité sociale pilote mise en place, les personnes sensibilisées, les séances de soutien psychosocial aux PVVIH réalisées, l'association de PVVIH appuyés dans leur AGR, les cas sociaux pris en charge et/ou orientés, les sites nutritionnels mis en place et opérationnels ou Centres Sociaux appuyés, le groupement de Femmes appuyées, les agents

- 07 indicateurs ont été atteints, entre autres : le nombre de communautés et familles vulnérables éduquées ; le nombre de sites communautaires touchés ; le nombre de structures d'intervention réhabilitées ou construites ; le nombre de filières de formation créées ; le nombre de groupes cibles sensibilisés et appuyés ; le nombre de populations cibles sensibilisées et appuyées ; le nombre de structures d'intervention et/ ou localités appuyées issus de l'objectif « améliorer le cadre de vie de la population dans les structures d'interventions et les localités ayant des initiatives de base ».

Figure 12b: Performance 813 au 4T 2016



pris en charge, les sites ou quartiers bénéficiant d'actions humanitaires «Santé».

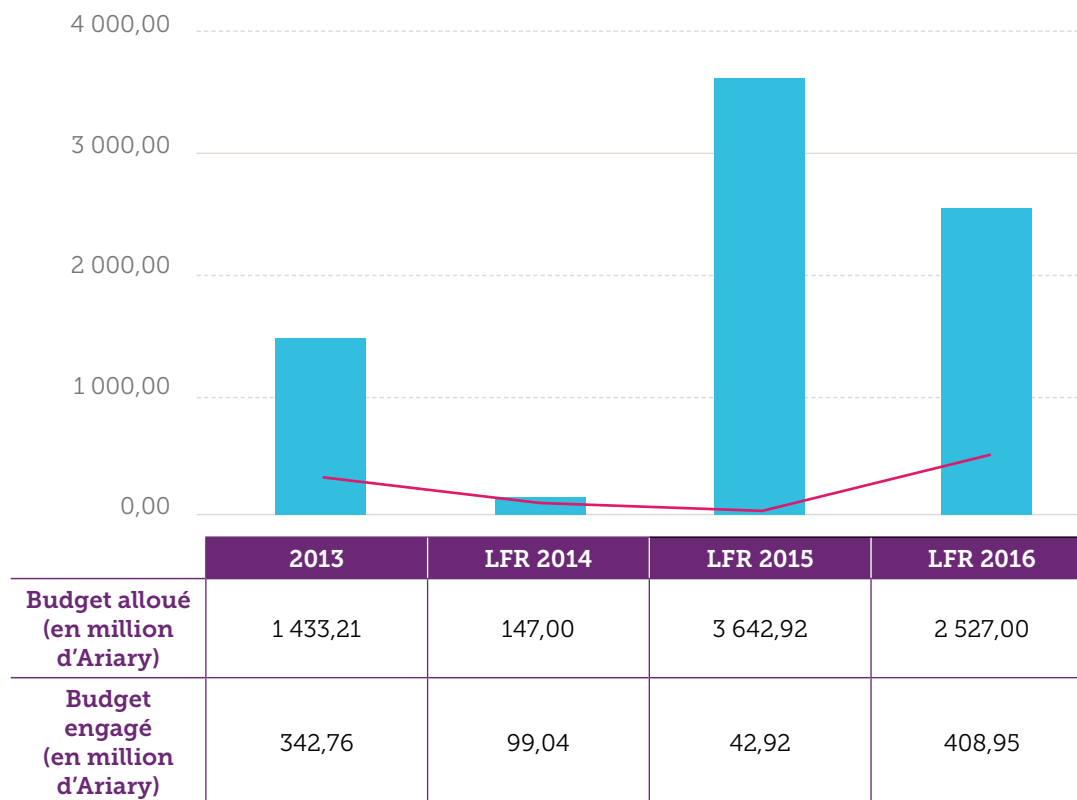
A la fin de l'année 2016, sur les neuf (09) indicateurs :

A cet effet, les réalisations sont relatives à l'éducation des communautés et famille vulnérables d'Andranofeno Sud, (ii) au recasement des sans-abris au SEBA Isotry, (iii) aux dotations en Produits de Premières Nécessités suite à la situation de sécheresse dans le Sud de Madagascar engendré par la période sans pluie, (iv) à la prise en charge des sinistrés suite à l'intempéries entraînant des inondations (un appel à la solidarité nationale a été réalisé, récoltant environ 190 millions d'Ariary).

- 02 indicateurs ont été non disponibles dont le nombre de structures d'intervention et/ ou localités appuyées ainsi que le nombre de ménages dotés de kits.

## PROGRAMME 2: « 807 - Genre et développement »

Figure 13 : Allocation et exécution budgétaire du programme 807

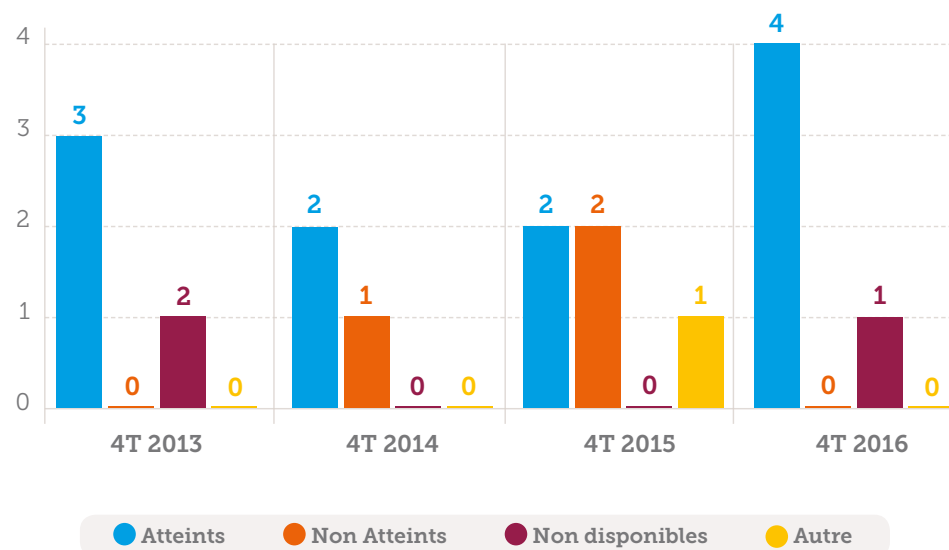


Le programme 807 fait partie de la mission « Protection Sociale » du MPPSPF. Ce programme prévoit de promouvoir la condition sociale, juridique et culturelle de la femme.

Le taux d'exécution budgétaire de ce programme n'a toujours été que peu significatif, comme en 2013, 2015 et 2016, années auxquelles les taux d'engagement atteignent respectivement, 23,92%, 1,18% et 16,18%. L'exception était en 2014, où l'on a pu constater un taux de réalisation de 67,38%.



Figure 14a: Nombre d'indicateurs du programme 807

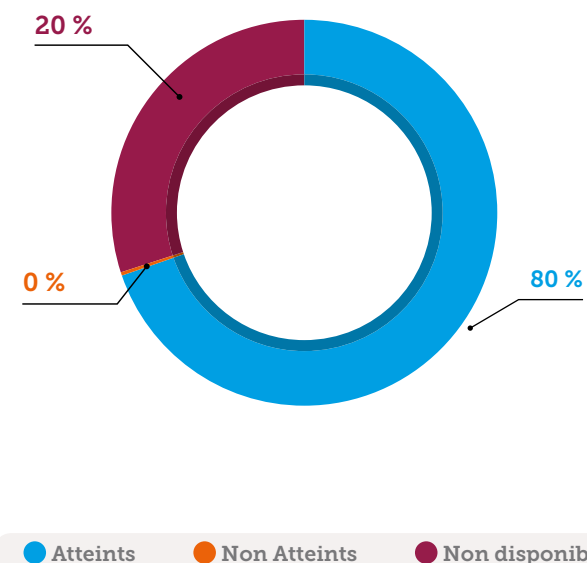


	4T 2013	4T 2014	4T 2015	4T 2016
Atteints	3	2	2	4
Non Atteints	0	1	2	0
Non disponibles	1	0	0	1
Autre	0	0	1	0

En 2013, les indicateurs sont focalisés, notamment, sur le nombre de Districts bénéficiant de la diffusion des textes et documents relatifs au genre et développement et aux droits humains ; le groupement ou les femmes ayant bénéficié de l'appui technique, matériel et financier dans leurs activités génératrices de revenus(AGR) ; les foyers sociaux (FS) opérationnels et le taux des femmes aux postes de décision.

En 2014, s'ajoutent les indicateurs englobant le nombre de plateformes régionales de la lutte contre les Violence Basées sur Le Genre (VBG) opérationnelles ; les structures de prise en charge

Figure 14b: Performance 807 au 4T 2016



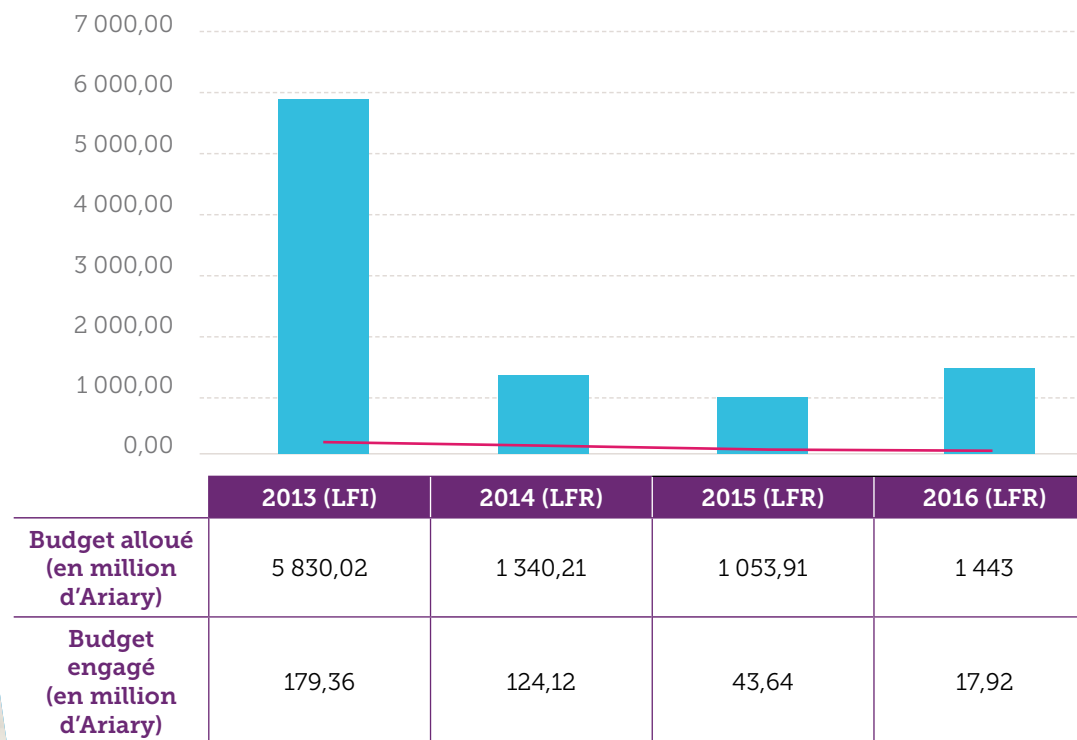
sociales et/ou psychosociales appuyées et taux de participation des femmes aux sphères de prise de décision. En 2015, on a inséré le nombre de femmes sensibilisées ayant accru leurs capacités en matière de gestion de l'eau ; et enfin, les foyers sociaux fonctionnels. Au quatrième trimestre 2016, 80% des indicateurs, soit quatre (4) indicateurs sur cinq (5) ont été atteints, parmi lesquels le nombre de plateformes régionales de la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) opérationnelles, le taux de participation des femmes aux sphères de prise de décision, ainsi que le nombre des foyers sociaux fonctionnels.

Les résultats concernent (i) les structures de prise en charge sociales et/ou psychosociales appuyées (Sakaraha et à Mananjary) ; les bénéficiaires au nombre de 266 ont pu renforcer leurs compétences et ont permis, notamment les plus vulnérables et handicapées, de s'intégrer dans le milieu de travail, (ii) la mise en place des plateformes régionales de lutte contre les Violences Basées sur le Genre dans les régions de Vatovavy Fitovinany, Atsimo Andrefana, Androy, (iii) les femmes ont pu dénoncer et demander appui et conseil devant les différentes formes de violence et de discrimination dont elles subissent. Concrètement et suivant les données disponibles, 990 Femmes, 272 Hommes et 55 enfants ont reçu des appuis psychosociaux et orientations des Victimes de Violences par les centres d'écoute et de conseil juridique.

Un (1) indicateur a été non disponible et s'agit du nombre de femmes sensibilisées ayant accru leurs capacités en matière de gestion de l'eau.

### PROGRAMME 3 : « 806 - Etudes et éducation en matière de population »

Figure 15: Allocation et excécution budgétaire du programme 806



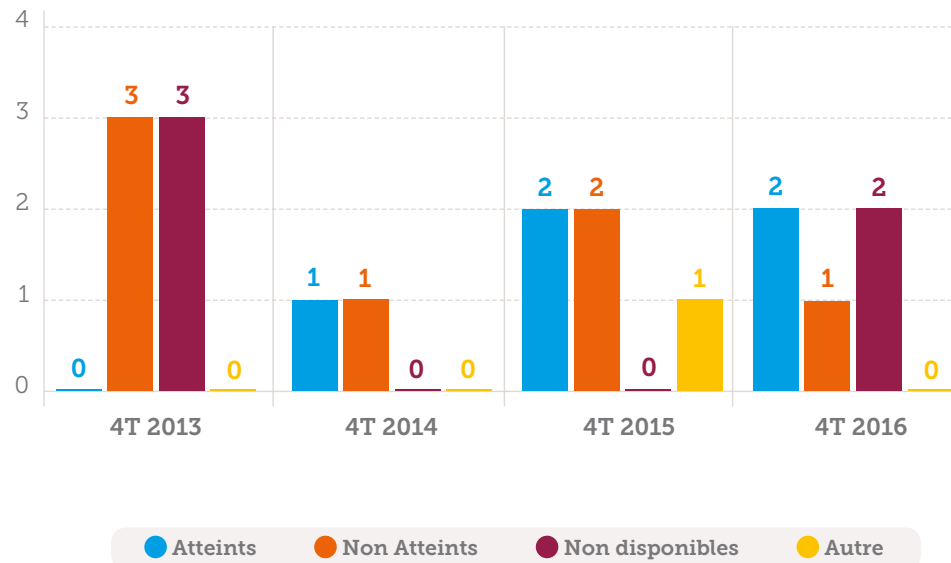
Ce programme « Etudes et Education en matière de la population » a pour objectif de :

- promouvoir des études et recherches en matière de population ;
- mettre en place un système d'éducation de la population.

Le budget alloué à ce programme a connu une tendance baissière durant la période de 2013 à 2015, en passant de 5 830 à 1 053 millions d'Ariary. Le taux d'exécution budgétaire pour l'année d'exercice 2013 était de 3,07% suscité par le blocage de crédits au cours de cette année, En 2016, le montant engagé a connu une légère baisse en atteignant un taux de 1,24%. Malgré une augmentation d'allocation budgétaire à ce programme par rapport à l'année 2015, le budget engagé a connu une régression durant la période de 2013 à 2016 en passant de 179,36 à 17,92 millions d'Ariary, résultant du délai limité d'engagement des dépenses.

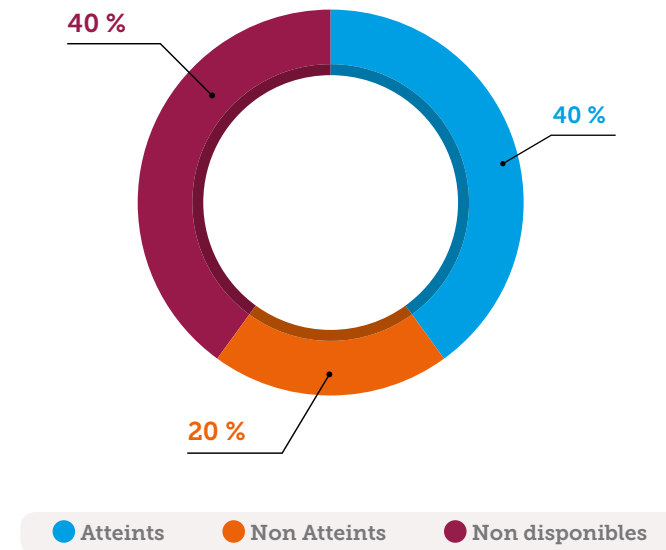


Figure 16a: Nombre d'indicateurs du programme 806



	4T 2013	4T 2014	4T 2015	4T 2016
● <b>Atteints</b>	0	1	2	2
● <b>Non Atteints</b>	3	1	2	1
● <b>Non disponibles</b>	3	0	0	2
● <b>Autre</b>	0	0	1	0

Figure 16b: Performance 806 au 4T 2016



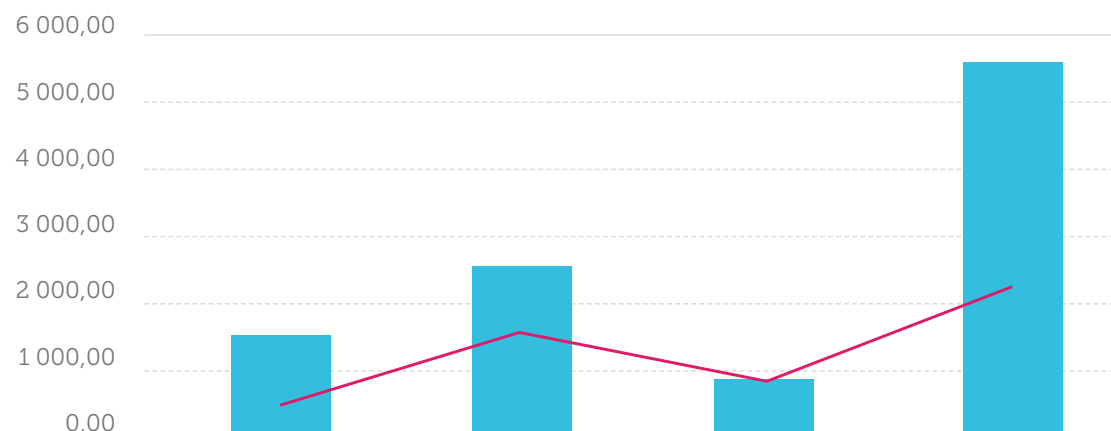
Les indicateurs de performance pour ce programme mesurent le nombre des études et recherches effectuées, des districts touchés, de groupement et associations bénéficiaires des aides, des dossiers techniques et recherche en matière de développement social, le nombre de stations d'émission de radio créées et ainsi que le nombre des projets montés. En 2016, le nombre de mobilisations et le nombre des systèmes opérationnels sont les indicateurs atteints et qui touchent entre autres les régions Analamanga, Haute Matsiatra, Amoron'i Mania, .... Le seul indicateur non atteint concerne le nombre de rapports régionaux et nationaux compilés et les autres sont classés non disponibles.





## PROGRAMME 4 : « 814 - ACTIONS SOCIALES »

Figure 17 : Allocation et exécution budgétaire du programme 814



	2013 (LFI)	2014 (LFR)	2015 (LFR)	2016 (LFR)
<b>Budget alloué (en million d'Ariary)</b>	1 581	2 554,24	828,63	5 548
<b>Budget engagé (en million d'Ariary)</b>	569,30	1 580,50	821,43	2 185

Ce programme constitue l'élément principal de la mission « Protection sociale » du MPPSPF. Il vise à promouvoir :

- l'accès aux services sociaux de base,
- l'effectivité des droits des très pauvres et vulnérables et améliorer les prestations de service en matière de protection sociale,
- la participation de la population vulnérable à la croissance économique

→ le rétablissement des victimes de chocs.

Le budget alloué ainsi que le montant engagé pour ce programme évoluent en dent de scie durant les quatre dernières années. A noter que malgré une diminution du crédit budgétaire en 2015 de 828 millions d'Ariary, ce montant est presque totalement exécuté à 99,13%. Pour l'année 2016, le budget affecté à ce programme atteint son pic de 5 548 millions d'Ariary. Malgré cette hausse, le budget engagé a connu une régression estimée à 40% soit un montant de 2 185 millions d'Ariary.

Figure 18a: Nombre d'indicateurs du programme 814

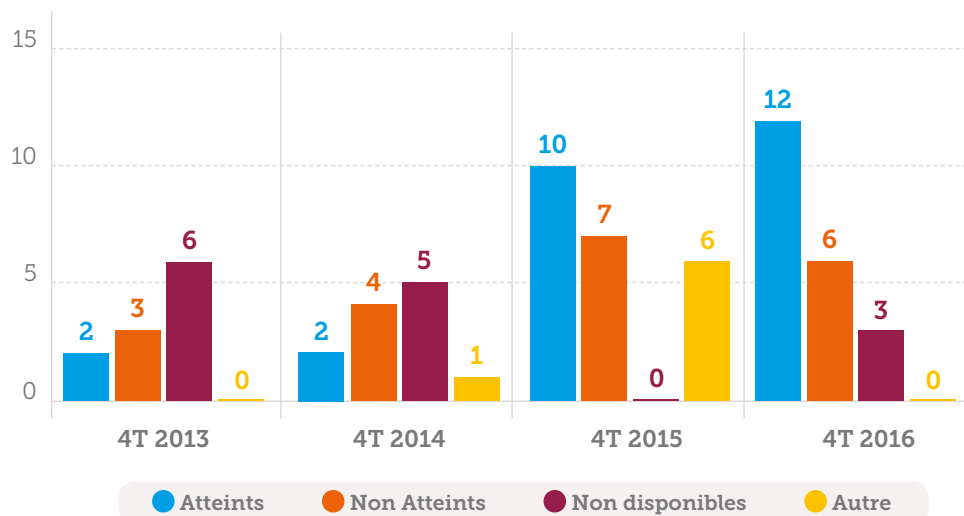
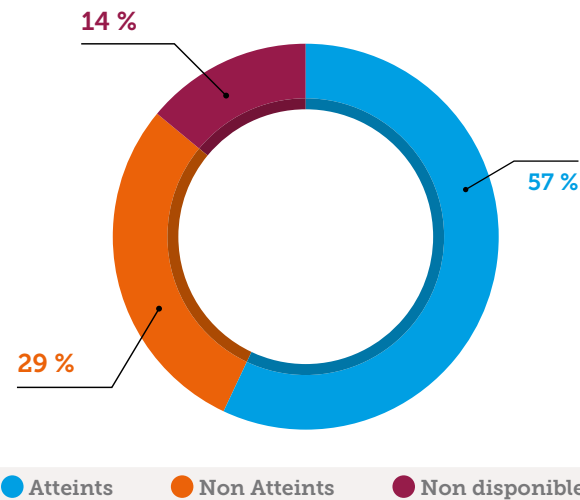


Figure 18b: Performance 814 au 4T 2016



	4T 2013	4T 2014	4T 2015	4T 2016
● <b>Atteints</b>	2	2	10	12
● <b>Non Atteints</b>	3	4	7	6
● <b>Non disponibles</b>	6	5	0	3
● <b>Autre</b>	0	1	6	0

Les indicateurs de performance de ce programme en 2013, concernent le nombre de personnes handicapées bénéficiaires, des textes et données collectés et exploités sur les personnes handicapées, des sinistrés bénéficiant de l'appui au relèvement, de mouvements associatifs d'appui identifiés et répertoriés, de centre de rencontres et de nouveaux centres de loisirs redynamisée et opérationnels, de personnes âgées de plus de 100 ans bénéficiaires de « solombodiakoho » et/ou aides, de Centre/Groupement/Associations appuyés et formés et de décideurs et personnes sensibilisées.

En 2014, certains indicateurs ont été ajoutés comme le nombre de ménages pauvres ayant accès au terrain agricole, les ménages bénéficiant d'appui

d'urgence en vivres et PPN à partir de 10ème jour après l'impact de l'aléa et ceux bénéficiaires des projets HIMO et des appuis en intrants agricoles et matériels de production. D'autres ont également été supprimés tels que de nouveaux centres de loisirs redynamisés et opérationnels, de personnes âgées de plus de 100 ans bénéficiaires de « solombodiakoho » et/ou aides, de Centre/Groupement/Associations appuyés et formés et de décideurs et personnes sensibilisées.

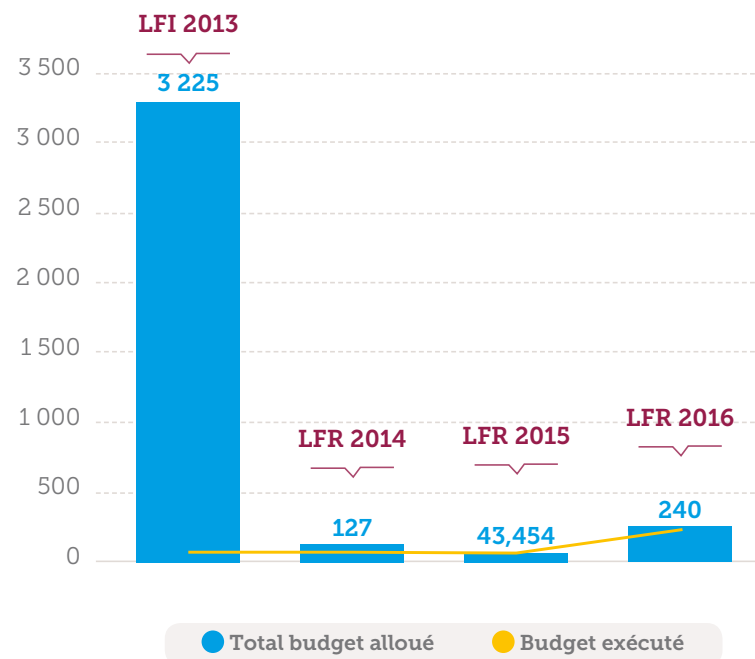
En 2015, on a inséré le nombre de responsables/acteurs œuvrant dans les secteurs sociaux touchés par l'action de plaidoyer, de centres de formation et d'encadrement des groupes vulnérables bénéficiaires d'appuis, de groupe de minorités ayant accès aux activités génératrices de revenu (AGR), d'associations de femmes rurales bénéficiaires, nombre de ménages bénéficiant des dispositifs de sécurité et santé au travail, de greniers villageois construits au niveau des communes vulnérables menacées ou victimes des chocs, de ménages bénéficiaires d'un système

de financement allégé et de dispositifs/agences d'exécution existants appuyés financièrement et techniquement.

Douze (12) indicateurs sont atteints pour l'année 2016 parmi lesquels le nombre de personnes responsables formées, des ménages bénéficiaires des appuis en intrants agricoles, d'homme bénéficiaires des travaux HIMO, de foyers sociaux fonctionnels, de population cible bénéficiaire, de Personnes Handicapées (PH) bénéficiaires et le nombre de groupe de minorités ayant accès aux Activités Génératrices de Revenu (AGR),... Les réalisations concernent l'encadrement et la distribution des vivres et des Kits. Un appui d'urgence en vivres et PPN pour les cinq régions touchées par l'aléa : Analamanga, Androy, Anosy, Vatovavy fitoVinany, Ihorombe, Alaotra Mangoro, Boeny et Atsimo Andrefana. Par contre, deux (2) indicateurs ne sont pas atteints dont le nombre de ménages pauvres ayant accès au terrain agricole, de ménages bénéficiant des dispositifs de sécurité et santé au travail. Le reste des indicateurs sont classés non disponibles.

## PROGRAMME 5 : « 815 - FAMILLE ET ENFANCE »

Figure 19: Allocation et exécution budgétaire du programme 815



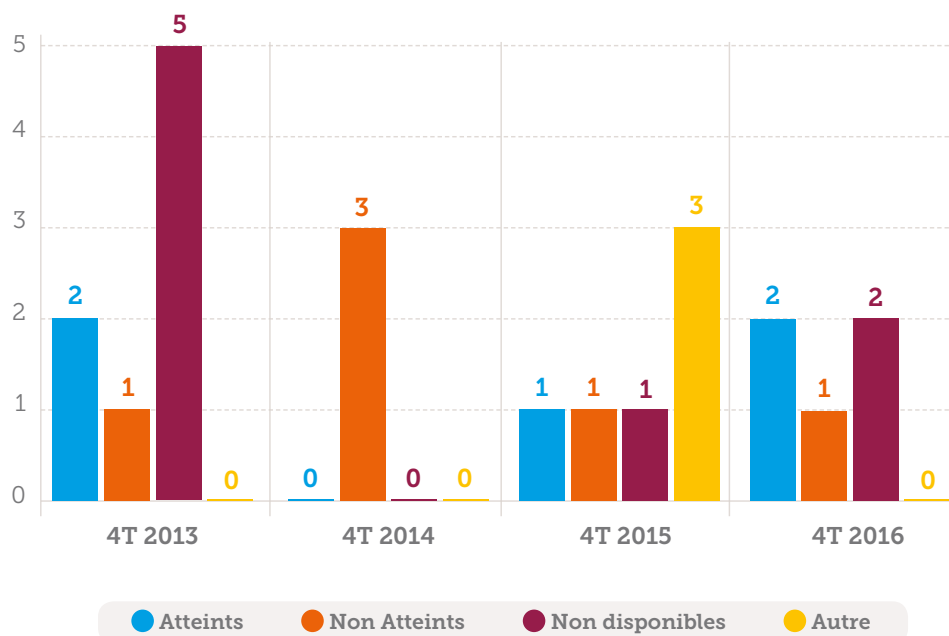
	LFI 2013	LFR 2014	LFR 2015	LFR 2016
<b>Total budget alloué</b>	3225	127	43,454	240
<b>Budget exécuté</b>	72,5	81,84	43,45	239,31



Le programme « famille et enfance » est également inclus dans la mission « protection sociale ». Son objectif est orienté vers la promotion du cadre sociojuridique de protection des groupes vulnérables.

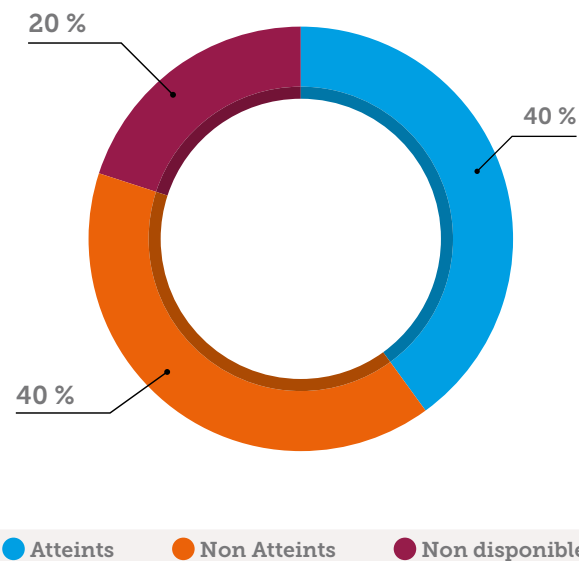
Le budget y alloué entre 2013 et 2014 s'est fortement amenuisé en passant de 3 225 à 127 millions d'Ariary. Un faible taux d'exécution est également constaté à 2,25% en 2013 mais atteignant 100% en 2015 et 99,71% pour l'année 2016.

Figure 20a: Nombre des indicateurs du programme 815



	4T 2013	4T 2014	4T 2015	4T 2016
Atteints	2	0	1	2
Non Atteints	1	3	1	1
Non disponibles	5	0	1	2
Autre	0	0	3	0

Figure 20b: Performance 815 au 4T 2016



Les indicateurs touchent le nombre de séances de formation/renforcement des capacités, de système de collectes et de traitement des données sur la protection de l'enfant mis en places et opérationnels au niveau régional et national, de Centre d'Ecoute et de Conseils mis en places et opérationnels. En 2014, s'ajoutent les indicateurs sur le nombre de structures et mécanismes de protection de la famille et de l'enfant y compris l'adoption opérationnelle et les minorités ayant accès aux structures de protection.

Sur les cinq indicateurs disponibles en 2016, deux (2) indicateurs dont le nombre d'acteurs ayant reçus les renforcements des capacités et le nombre d'enfants et/ou familles vulnérables ayant accès aux structures de protection y compris l'adoption ont été atteints ; deux indicateurs (2) sont non disponibles et un (1) indicateur a été non atteint.

## Encadré 2 : Principales activités réalisées par le MPPSPF

### Réalisations 2013

- Sensibilisation de 300 000 personnes pour l'adoption d'un comportement sain et responsable ;
- Appui de cent (100) groupements de femmes dans l'initiative de la préservation de réserves naturelles ;
- Cinquante-deux (52) districts bénéficiant de la diffusion des textes et documents relatifs au genre et développement et aux droits humains ;
- 412 groupements de femmes bénéficiant de l'appui technique, matériel et financier dans leurs activités génératrices de revenus ;
- Renforcement de capacités techniques des 215 acteurs de protection de la famille et de l'enfant.

### Réalisations 2014

- Mise en place d'un système d'éducation de la population dans dix-neuf (19) districts sur les cinquante (50) prévus ;
- Renforcement des infrastructures de base et/ou de production ;
- Renforcement de la lutte contre le VIH/SIDA, la malnutrition et la dégradation de l'environnement ;

- Mise en place de deux (02) plateformes régionales de la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG), sur les onze (11) prévues ;
- Dépassement des prévisions quant au nombre de structures de prises en charge sociales et/ou psychologiques appuyées ainsi que le taux de participation des femmes aux sphères de prise de décision ;
- Appui de neuf cents cinquante-trois (953) ménages sur les trois mille (3.000) à travers la mise à la disposition de terrain agricole au profit de quarante (40) ménages pauvres et l'appui d'urgence en vivres et PPN à partir du 10ème jour après l'impact de l'aléa ;
- Trois mille deux cents quarante et un (3.241) ménages ayant bénéficié de l'HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) ;
- Opérationnalisation de vingt-cinq (25) structures de protection de la famille et de l'enfant (adoption et amélioration des familles vulnérables)...

### Réalisations 2015

- Sensibilisation de masse lors des journées à thème ;
- Élaboration et validation de la Stratégie Nationale de la Protection Sociale ;

- Adduction d'eau potable en collaboration avec le MEAH ...

### Réalisations 2016

- Mise en place des structures de prises en charge sociales et/ou psychosociales dans les régions Sakaraha et à Mananjary ;
- Dotations en Produits de Premières Nécessités, les projets ACT (Argents Contre travail), VCT (Vivres Contre Travail), V3C (Vivres Contre Champs Cultivés) dans les districts de Tuléar II, de Beheloka, de Betioky, de Beloha, d'Amboasary Atsimo, d'Ambovombe et de Tsihombe ;
- Appui et redynamisation de 39 Réseaux de Protection de l'Enfant ;
- Lancement officiel du Projet « Filet de Sécurité Sociale » dans des différentes régions comme Androy, Anosy, Atsinanana... ;
- Dotation des matériels agricoles pour les associations des femmes ;
- Lancement du transfert monétaire FIAVOTA pour aider la population victime de la sécheresse dans le Sud, à Ambovombe Androy, en Décembre 2016 et lancement du transfert Monétaire de Développement Humain (TMDH) à Betioky Sud en Octobre 2016.

## Encadré 3 : Soutenir la protection sociale par le transfert monétaire pour le développement humain « Vatsin'ankohonana »

Projet du Gouvernement malagasy destiné aux ménages les plus pauvres ayant des enfants de moins de 10 ans

**Durée du projet :** 2015 - 2020

**Agence d'exécution :** Fonds d'Intervention pour le Développement (FID)

**Coordination et suivi :** Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF)

**Organismes partenaires :** Ministère de l'Education Nationale (MEN), Office Nationale pour la Nutrition (ONN)

**Partenaires Techniques et Financiers :** UNICEF et Banque mondiale à hauteur de 40 millions USD

**Régions d'intervention :** Atsimo Atsinanana, Boeny, Analamanga, Diana, Atsinanana, Anlanjirofo, Vatovavy Fitovinany, Androy

Il s'agit de la mise en échelle du projet pilote de Transfert Monétaire Conditionnel initié en septembre 2014 dans la commune de Betafo, Région Vakinankaratra, dont les résultats tangibles constatés ont permis son extension. Ce projet du Gouvernement malagasy, appelé « Vatsin'ankohonana » avec un sous projet « Ndao hianatra » (promotion de la transition des enfants du primaire au collège en fournissant un montant additionnel aux ménages les plus pauvres), permet aux ménages extrêmement pauvres (n'ayant pas les moyens de scolariser ces enfants, ne gagnent pas une rémunération stable et suffisante, femmes veuves avec des enfants à charges, ne possédant pas de terres cultivables, ...) de bénéficier directement d'une bourse familiale à hauteur de 20 000 Ariary à 40 000 Ariary tous les deux mois, en fonction du nombre d'enfants. Le ménage reçoit un bonus unique de 20 000 Ariary à la rentrée scolaire de l'aîné des enfants du ménage.

Ce projet cible plus de 39 000 ménages ayant des enfants âgés jusqu'à 12 ans. L'objectif est de fournir à ces familles un supplément de revenu pour appuyer l'intégration scolaire de leurs enfants de 6 à 12 ans et de promouvoir l'amélioration de l'état nutritionnel de leurs enfants âgés jusqu'à 5 ans. Chaque ménage perçoit ce supplément de revenu via une agence de paiement : soit une institution de microfinance soit un opérateur de mobile money. Les familles bénéficiaires sont

sélectionnées par un comité local composé du Président du Fokontany, du Directeur d'école, ainsi que des agents du MPPSPF, du Ministère de la Santé et de la Secaline. Le choix du comité local est ensuite validé ou pas, par les habitants du village à l'occasion d'un Fivoriambem-pokonolona.

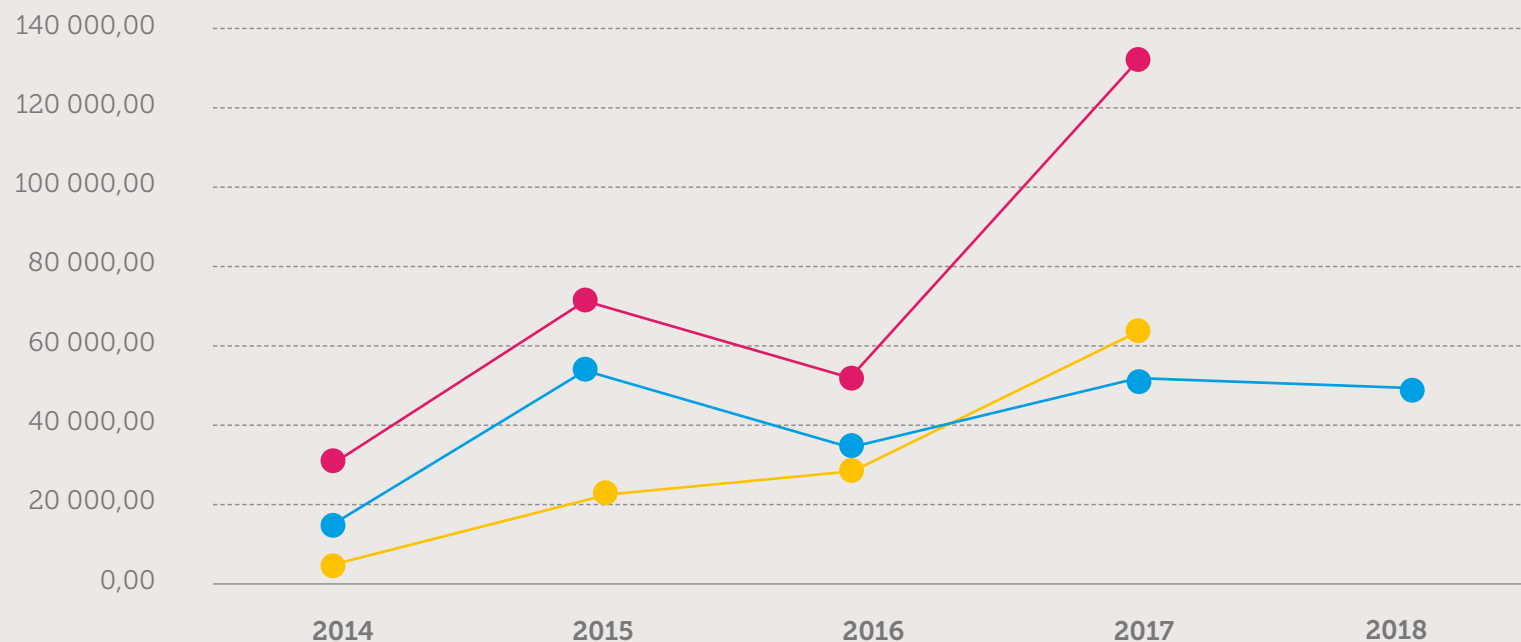
Un système de coresponsabilité est mis en place afin de mieux apprécier les impacts de ce projet :

- Coresponsabilité obligatoire pour les ménages ayant des enfants scolarisés de 6 à 12 ans : présence en classe d'au moins 80% ou 4/5 des jours d'ouverture de l'école sinon diminution voire même suppression du Vatsy ;
- Coresponsabilité souple pour les ménages ayant des enfants de 0 à 5 ans : promotion de la fréquentation des sites de nutrition

Ce programme renforce l'engagement du gouvernement et de ses partenaires nationaux et internationaux à soutenir la politique de protection sociale afin de réduire la pauvreté extrême. Suite à ces expériences concluantes sur le plan local, le défi reste l'acquisition de sources de financement nationales pérennes au projet de manière à pouvoir maintenir ce dispositif à long terme, sans qu'il y ait toujours recours aux ressources extérieures.

Depuis 2014, une part croissante du budget de la protection sociale est allouée et exécutée au niveau du FID. Comme ces allocations et dépenses constituent plus du double du budget du MPPSPF, nous commençons à en faire le suivi dans notre analyse budgétaire. Sa prise en compte démontre l'effort d'accroissement du financement de la protection sociale par rapport au besoin.

### EVOLUTION DU BUDGET DE LA PROTECTION SOCIALE PASSANT PAR LE FID (Million Ar.)



	2 014	2015	2016	2017	2018
● INITIAL	1 560	55 235	37 352	52 928	52 365
● MODIFIE	29 225	71 991	55 505	130 971	
● MANDATE	360	17 409	27 116	56 775	

Source: établi a partir des lois de finances, tome 2, annexe 6 et des données de SIIGFP



# CONCLUSION

Le secteur social figure parmi les priorités de dépenses publiques afin d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté. Le MPPSPF constitue un élément incontournable pour le développement social. Toutefois, compte tenu des contraintes budgétaires, l'allocation budgétaire du Ministère reste faible, ce qui est reflétée notamment par la déficience des investissements publics. Les contraintes administratives et organisationnelles dans le cycle d'exécution budgétaire demeurent aussi relativement handicapantes.

Néanmoins, à travers les missions et programmes du MPPSPF, des efforts considérables ont été menés afin d'intervenir efficacement sur différents aspects de la population, à savoir, l'amélioration de leur condition de vie, leur protection sociale, la promotion du genre, le développement de la famille et de l'enfance ainsi que le renforcement des actions sociales. De plus, des collaborations ont été tissées avec les Partenaires Techniques et Financiers afin d'entreprendre des transferts monétaires inconditionnels et conditionnels aux ménages les plus vulnérables dans tout Madagascar et plus particulièrement dans le Sud, souffrant de difficultés alimentaires.

Notons que ce focus sectoriel mettant en lumière le MPPSPF n'est qu'une prémisse d'autres analyses budgétaires orientées sur les secteurs sociaux. En effet, afin de poursuivre cette lancée vers une transparence des politiques sociales, d'autres ministères œuvrant dans le domaine social intégreront progressivement ce focus sectoriel.

# ANALYSE BUDGETAIRE

MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE  
ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME (MPPSPF)

DGB/DRF/SICOM

**Crédit Photo :** © UNICEF Madagascar/ 2014 / Rindra Ramasomanana

**Création graphique et Mise en page :** ISA Communication & Evènementiel  
Rina Andrianandrasana, Fano Razafimamonjiraibe, Gabriella Randrianjafy





# ANALYSE BUDGETAIRE

MINISTÈRE DE LA POPULATION,  
DE LA PROTECTION SOCIALE  
ET DE LA PROMOTION  
DE LA FEMME (MPPSPF)



avec l'appui de



pour chaque enfant